

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BELABO



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

East REGION

LOM ET DJEREM DIVISION

BELABO COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Groupe d'Initiative Commune Alumni (GIC ALUMNI)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

<i>PREFACE</i>	4
<i>RESUMÉ EXÉCUTIF</i>	6
<i>LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS</i>	8
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	9
<i>LISTE DES FIGURES</i>	11
<i>LISTE DES PHOTOS</i>	12
<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	13
<i>CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE</i>	16
I.1 Champ géographique et populations cibles	16
I.2 Plan de sondage	16
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête	18
I.4 Collecte et analyse des données	19
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BELABO	21
II.1 Présentation de la commune	21
II.1.1 Situation administrative et historique	21
II.1.2 Situation démographique	21
II.1.3 Situation géographique.....	21
II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle.....	22
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	22
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.....	24
II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau	24
II.2.2 Secteur santé	25
II.2.3 Secteur de l'éducation	27
II.2.4 Secteur des services communaux.....	28
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	29
III.1 Description de la population enquêtée	29
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	31
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune	31
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune.....	32
III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune.....	35
III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune	38

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune	40
III.2.6 Actions envisagées en vue de l’amélioration du service rendu en eau potable.....	42
III.3 Services de santé	49
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune	49
III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires	51
III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires	52
III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires	52
III.3.5 Actions envisagées en vue de l’amélioration du service en soins de santé.....	54
III.4 Services de l’éducation.....	57
III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune.....	57
III.4.2 Accessibilité de l’école publique dans la commune.....	60
III.4.3 Caractéristiques de l’environnement scolaire.....	61
III.4.4 Coût de l’éducation et gestion des ouvrages de l’école.....	65
III.4.5 Appréciation du service de l’éducation par cycle.....	66
III.4.6 Actions envisagées en vue de l’amélioration du service de l’éducation.....	67
III.5 Fourniture des services communaux.....	71
III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux.....	71
III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux	73
III.5.3 Promotion de l’engagement citoyen dans la commune	76
III.5.4 Appréciation des services communaux.....	77
III.5.5 Actions envisagées en vue de l’amélioration des services communaux.....	78
CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE	80
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements.....	80
IV.1.1. Critères de sélection des membres du comité de suivi – évaluation participatif.....	80
IV.1.2. Attributions et rôle du comité de suivi – évaluation.....	81
IV.1.3 Composition du comité de suivi –évaluation.....	82
IV.1.4 Attributions des membres du comité de suivi-évaluation.....	82
IV.1.5 Indicateurs de suivi-évaluation et reporting des activités.....	82
IV.2. Plan d’actions dans les secteurs cibles du ScoreCard.....	83
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	89
Points forts et Améliorations recommandées.....	90
Recommandations	93
REFERENCE BIBLIOGRAPHIE.....	94
ANNEXES	95
Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard.....	96
Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard.....	97
Annexe 3 : Composition de l’équipe de l’OSC impliquée dans le ScoreCard.....	98
Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard.....	99
Annexe 5 : Questionnaires de l’enquête ScoreCard	100
Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements.....	119

PREFACE

L'amélioration des conditions de vie des populations à la base fait partie intégrante des priorités que se fixe le Gouvernement Camerounais. Pour ce faire, avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers (PTF) le Gouvernement a mis sur pied un cadre opérationnel en matière de stratégies de développement afin de satisfaire à cet objectif, le Programme National de Développement Participatif (PNDP)

Après deux phases jugées satisfaisantes, le PNDP a démarré une 3ème phase, dite de consolidation. Celle-ci consacre entre autres, l'extension du Programme aux communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes, la mise en place de deux guichets pour le financement des microprojets dont le guichet équité et le guichet performance et, la densification de l'engagement citoyen à travers le mécanisme de gestion des doléances, la mise à échelle du ScoreCard, la responsabilisation des communautés dans leur développement (CC et COGES) et l'implication forte des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale.

Dans cette 3ème phase, l'Objectif de Développement du Programme (OD) vise le renforcement de la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socioéconomiques durables et de qualité.

La réalisation d'un ScoreCard au niveau communal qui n'est qu'un des éléments clés de ce processus, vient s'inscrire dans cet objectif de développement durable. Elle consiste à évaluer la satisfaction de l'offre des biens et services publics dans l'espace communal au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Comme ce mécanisme vise à consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans la réalisation du PNDP, mais également dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal, le processus de mise en place nécessite la réalisation d'une enquête de perception des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la commune.

Cette opération permet de capter la perception des populations sur les services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant ainsi la mise en place d'un mécanisme efficace de bonne gouvernance à travers lequel des changements considérables peuvent être capitalisés dans la commune.

La Commune de Belabo dans le cadre de sa collaboration avec le Programme National de Développement Participatif (PNDP), projette la mise sur pied d'un mécanisme opérationnel de

contrôle citoyen et d'accès à l'information. Grâce au soutien technique et financier de ses partenaires, la commune a recruté l'Organisation de la Société Civile (OSC) : le Groupement d'Initiative Commune Alumni (GIC Alumni) ; pour mener cette opération de contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) par le Scorecard.

Cette enquête réalisée dans la commune de Belabo, aura permis de produire le présent rapport qui va accompagner la commune et ses acteurs de développement, non seulement dans l'identification des manquements qui subsistent encore dans les services que offrent certains services publics, mais aussi et surtout, dans l'identification et la mise en œuvre des changements et aménagements à apporter dans le mode de fonctionnement et de gestion de ces derniers, ceci dans l'optique d'améliorer ces offres et services.

Les idées, propositions et recommandations formulées et restituées dans le présent rapport d'enquête serviront de boussole au Comité Communal de Suivi mis sur pied par nos soins et nous avons bon espoir que des avancées significatives seront enregistrées grâce à la mutualisation des efforts de tous les acteurs.

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer au nom de la commune de Belabo et en mon nom propre, ma profonde et sincère gratitude à tous ceux et à toutes celles qui n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps, ni leur entregent pour que cette opération puisse être effectuée. Mention spéciale aussi à notre partenaire privilégié, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) qui ne ménage pas son appui technique et financier pour nous accompagner dans l'amélioration des conditions de vie des populations et la consolidation de l'engagement citoyen.

RESUMÉ EXÉCUTIF

Le Cameroun dispose d'un arsenal d'institutions spécialisées dans le contrôle de la gestion des finances publiques qui se préoccupent dans la plupart des cas de l'action des gestionnaires. L'avis des populations bénéficiaires des services publics dans ce cadre est plus que souvent relégué au second plan.

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) vient corriger cette situation et compléter cet arsenal de mécanisme de contrôle en mettant cette fois-ci l'accent non sur l'action des gestionnaires mais sur l'appréciation des populations sans distinction sur la qualité des services qui leur sont fournis. Le CCAP vient donc donner la parole aux populations même les plus démunies en leur permettant de se prononcer sur la qualité des services qui leur sont fournis.

A ce sens, le CCAP peut être défini comme toute action de la part des citoyens ou des organisations de la société civile qui vise à contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; à apprécier la pertinence des projets/programmes et des moyens qui y sont affectés ; à réorienter les axes de développement en fonction des besoins nouveaux identifiés et à compléter les mécanismes publics de contrôle (*administratif, juridictionnel, parlementaire*).

Le CCAP a pour but de :

- Promouvoir la gouvernance dans un contexte de crise de légitimité de l'Etat et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ;
- Accroître l'efficacité de l'action publique à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ;
- Renforcer les moyens d'action en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

Certes le CCAP peut s'effectuer sur plusieurs axes (*le budget participatif, l'analyse politique du budget, les audits sociaux, le suivi de la dépense, les exposés médiatiques*), mais l'axe retenu ici est le « Scorecard » ou « rapport d'évaluation citoyen » qui porte sur l'évaluation des offres de la commune dans les domaines de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la commune de BELABO.

L'enquête sur le CCAP dans la commune de BELABO a été réalisée par l'Organisation de la Société Civile (OSC) dénommée : « *Groupement d'initiative commune Alumni (Gic Alumni)* » avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) et du PNDP.

Elle s'est faite sur un échantillon représentatif de 275 ménages sélectionnés avec une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées à deux degrés. Au premier degré, les Zones de Dénombrement (ZD) ont été sélectionnées à travers un tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages

a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les résultats de cette enquête permettent d'avoir la perception que les populations de la commune de BELABO ont sur la qualité des services qui leur sont offerts dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et par l'institution communale.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE :	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
CAPI :	Computer Assistant Personal Interviewing
CCAP :	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CDE :	Camerounaise Des Eaux
CES :	Collège d'Enseignement Secondaire
CNC :	Cellule Nationale de Coordination
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
CSI :	Centre de Santé Intégré
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
HD :	Hôpital de district
IDH :	Indice de Développement Humain
IOV :	Indicateurs Objectivement Vérifiables
INS :	Institut National de la Statistique
MINEE :	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPAT :	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
OSC :	Organisation de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PMH :	Pompe à motricité humaine
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UPE :	Unité Primaire d'Echantillonnage
ZD :	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Bilan de la collecte des données dans la commune de Belabo	23
Tableau 2. 1 Etat des lieux des points d'eau dans la commune	29
Tableau 2. 2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	30
Tableau 2. 3: Etat des lieux des services de l'éducation.....	31
Tableau 2. 4: Inventaire des services communaux	32
Tableau 3. 1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	34
Tableau 3. 2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge.....	35
Tableau 3. 3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	36
Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique	37
Tableau 3. 5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.....	38
Tableau 3. 6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	39
Tableau 3. 7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé.....	40
Tableau 3. 8: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES.....	43
Tableau 3. 9: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source	44
Tableau 3. 10: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	44
Tableau 3. 11: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	45
Tableau 3. 12: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction.....	46
Tableau 3. 13: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	47
Tableau 3. 14: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable	49
Tableau 3. 15: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence.....	55
Tableau 3. 16: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	56
Tableau 3. 17: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	57
Tableau 3. 18: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	57
Tableau 3. 19: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	58
Tableau 3. 20: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	59
Tableau 3. 21: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	59
Tableau 3. 22: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence.....	60
Tableau 3. 23: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	64

Tableau 3. 24: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	65
Tableau 3. 25: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire	65
Tableau 3. 26: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence	66
Tableau 3. 27: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement	68
Tableau 3. 28: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle	69
Tableau 3. 29: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence	70
Tableau 3. 30: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence	72
Tableau 3. 31: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement	73
Tableau 3. 32: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	74
Tableau 3. 33: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	75
Tableau 3. 34: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	79
Tableau 3. 35: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal	82
Tableau 3. 36: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	83
Tableau 3. 37: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune	84
Tableau 3. 38: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	85
Tableau 3. 39: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	86
Tableau 4. 1: Données illustratives des IOV de la Commune de Belabo	92
Tableau 4. 2: Plan d'actions du contrôle citoyen de l'action publique en vue de la conduite des changements	97

LISTE DES FIGURES

Figure 3. 1: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée selon les ménages	39
Figure 3. 2: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau.....	41
Figure 3. 3: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	42
Figure 3. 4: Proportion des raisons liées à la Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable.....	48
Figure 3. 5: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé	56
Figure 3. 6: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	76
Figure 3. 7: Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois.....	80
Figure 3. 8: Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	81

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. 1: Limitation territoriale de la Commune de Belabo	21
Photo 3. 1: source aménagée du village Ndjangané	51
Photo 3. 2: puits à ciel ouvert	52
Photo 3. 3: Puits avec pompe à motricité humaine.....	53
Photo 3. 4: Réseau d'adduction d'eau.....	54
Photo 3. 5: Centre de Santé Intégré (Village Deng-Deng).....	62
Photo 3. 6: Hôpital de District de la Commune de Belabo	62
Photo 3. 7: Ecole Maternelle	77
Photo 3. 8: Ecole Primaire (Village Ndjangané)	77
Photo 3. 9: Établissement secondaire (Lycée de Belabo)	78
Photo 3. 10: Sous-préfecture de la Commune de Belabo.....	87
Photo 3. 11: Mairie de la Commune de Belabo.....	87

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La problématique de la performance des services publics à travers les offres et services qu'ils proposent aux bénéficiaires est une constante dans la réflexion des pouvoirs publics. L'Etat cherche en permanence à satisfaire les populations ou usagers des services publics. L'objectif étant d'améliorer qualitativement et quantitativement la relation « administrateur – administré » et la confiance de ces derniers pour les services publics pour faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. La mise en œuvre de la décentralisation qui implique un transfert de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) participe à l'atteinte de cette efficacité dans la gestion des ressources publiques.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil mis en place depuis 2004 dans ce cadre, par le Gouvernement avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations en milieu rural et impulser le processus de décentralisation.

Ce positionnement du Programme induit une forte implication des populations à la base dans l'exécution de toutes ses activités. La matérialisation de cette prise en compte des citoyens de la Commune justifie l'émergence de divers mécanismes d'information, de coordination et de contrôle tant au niveau de la Commune qu'au niveau du PNDP, sur lesquels se fondent l'engagement citoyen.

Au cours de la deuxième phase du Programme, un mécanisme de contrôle citoyen a été expérimenté dans 10 communes pilotes à travers le ScoreCard. Il s'est appuyé d'une part sur la réalisation d'une enquête de perception des populations sur l'offre des biens publics et des services communaux, et d'autre part sur la dissémination des résultats en vue d'opérer des changements significatifs sur la qualité des biens et services communaux. La mise à l'échelle de cette opération est alors envisagée dans le cadre de la troisième phase du PNDP, dite phase de consolidation, qui se donne comme objectif de développement de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Son cadre des résultats en fait d'ailleurs une exigence en retenant parmi ses indicateurs, celui se rapportant au «Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information». Dès lors, le Programme s'engage à conduire un processus de mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans 159 communes, cible de l'indicateur susmentionné. À travers ce processus, le Programme voudrait consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans ses réalisations, mais également dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal. Ainsi, une enquête de perception des populations a été envisagée sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation

et de la fourniture de services par la commune de Belabo. Les principales recommandations sont susceptibles d'être traduites en projets. Ceci devient d'autant plus intéressant lorsque l'on sait que depuis 2007, le Cameroun s'est engagé dans la réforme de ses finances publiques avec pour but affiché de :

- Créer un cadre stratégique et opérationnel cohérent de modernisation des finances publiques ;
- Mettre en place un dispositif de pilotage unique ;
- Bâtir un cadre de financement et de coordination des appuis des Partenaires Techniques et Financiers.

Cette réforme dont le cadre logique présente 10 résultats attendus dont le premier est que : « La budgétisation est basée sur des politiques publiques, des stratégies sectorielles et des programmes pluriannuels axés sur les résultats ». Le budget-programme en somme, sortie des fonds baptismaux grâce à la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun. Contrairement à l'ordonnance de 1962 qui axait le budget sur les moyens, « les autorités publiques ont désormais l'obligation de présenter le projet de loi de finances sous forme de programme au sens de l'article 8 de la loi de 2007 c'est-à-dire : un « ensemble d'actions à mettre en œuvre au sein d'une administration pour la réalisation d'un objectif déterminé dans le cadre d'une fonction ». Désormais, la présentation des dépenses et des recettes du budget se fait donc par l'indication d'actions et d'objectifs à atteindre ». Cette budgétisation axée sur les programmes sur laquelle les Communes s'arriment à travers le Plan Communal de développement (PCD) est non seulement une nécessité, mais également une opportunité de développement dans la mesure où elle entraîne la mise en place de nouveaux paradigmes de développement : Le Maire au courant des besoins des populations se fixe des objectifs à atteindre. Ceux-ci étant évolutifs, le CCAP intervient alors comme un instrument de retour d'information qui permet d'ajuster lesdits objectifs à atteindre.

Ce rapport est structuré autour de quatre chapitres. Le premier chapitre présente le cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et développement local au Cameroun, dans le deuxième on retrouve la synthèse méthodologique de l'enquête. Le troisième chapitre, fait une présentation des principaux résultats de l'enquête. Le quatrième et dernier chapitre ressort le plan d'action élaboré pour l'amélioration de l'offre de services publics dans la commune de Belabo.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des treize (13) quartiers/villages de la commune de Belabo. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de deux cent soixante-quinze (275) ménages dans la Commune de Belabo. Cette enquête s'appuie sur douze (12) grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ vingt et trois (23) ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .

Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de

l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) « GIC Alumni » sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur du GIC Alumni et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 08 au 12 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1: Bilan de la collecte des données dans la commune de Belabo

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1.	1036	Climat (hopital MA)	23	0	0	0	
2.	1038	Climat (centre de santé catholique Ste Anne)	23	0	0	0	
3.	1030	Ebaka I (Ecole maternelle), Akok Mekel	23	0	0	0	
4.	1031	Akok Mekel II (SCDP)	23	0	0	0	
5.	1032	Akok Mekel II (CDE)	23	0	0	0	
6.	1044	Mbaki I	22	0	0	0	
7.	1033	Akok Mekel I (zone SOMAC)	23	0	0	0	
8.	1045	Mbombi, Kano	23	0	0	0	
9.	1034	Elobie (Antenne Université de Dschang)	23	0	0	0	
10.	1048	Ndemba 1, Adiah, Djangané	23	0	0	0	
11.	1043	Deng-Deng (Lindji)	23	0	0	0	
12.	1035	Oyak (Bar)	23	0	0	0	
Total	12	16	275	0	0	0	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition du GIC Alumni, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BELABO

II.1 Présentation de la commune

La Commune de Belabo se situe dans la région de l'Est du Cameroun ; dans le département du Lom et Djerem à une distance de quatre-vingt (80) Km de Bertoua, chef-lieu du département. La commune s'étant respectivement entre 5°9 de latitude Nord et 10°26 de longitude Est et couvre une superficie totale de 6000 Km².

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune de Belabo a été créée en 1982 après que Belabo soit érigée en arrondissement par décret N°79/470 du 14 novembre 1979. Les populations s'accordent à affirmer que la gare ferroviaire de BELABO et la SOFIBEL (*Société Forestière et Industrielle de Belabo*) sont à l'origine de la création de cette unité administrative. En effet avec la construction en 1969 de ladite gare et en 1977 de la SOFIBEL, les activités économiques autour du quai ont attiré les populations en quête d'emploi et contraint celles-ci de s'installer non loin des rails, formant au fil des ans une grande agglomération.

II.1.2 Situation démographique

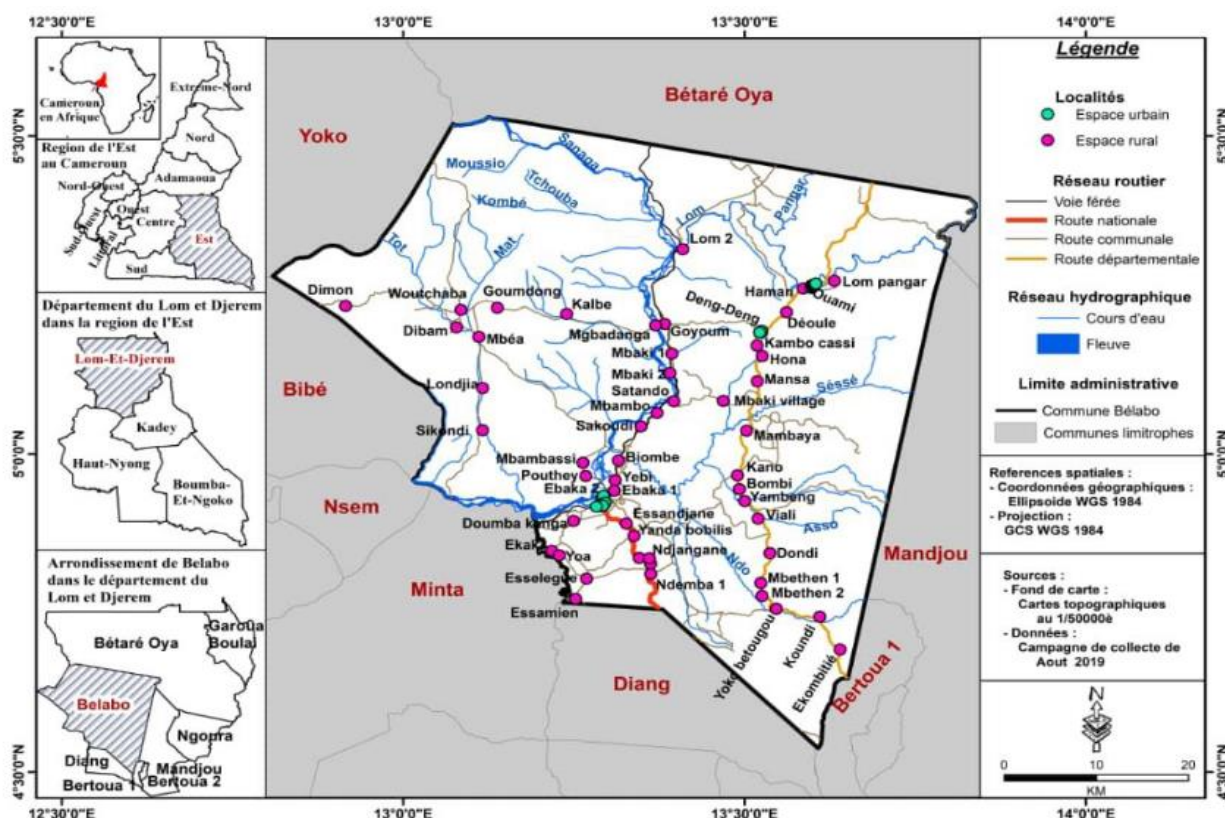
Selon le troisième recensement général de la population et de l'habitat (3^e RGPH, 2005), la population de la commune de Belabo s'élève à quarante-cinq mille cinq cent cinquante-neuf (45 559) habitants. Par application de la formule du taux d'accroissement naturel de la population ($P_n = P_o (1+2,6\%)^n$), avec P_n = population en 2022, P_o = population en 2005, la situation démographique de la Commune est de soixante-dix mille quatre cent quatre-vingt-deux (70 482) habitants à ce jour.

II.1.3 Situation géographique

Sur le plan interne, outre la ville communale de Belabo et ses 10 quartiers, la Commune comprend cinquante (50) villages répartis dans quatre cantons dans sa zone rurale. A cela s'ajoute un autre espace urbain notamment Deng-Deng et un pseudo espace urbain Ouami en expansion depuis l'avènement des projets structurants à Lom-Pangar.

Sur le plan externe la Commune de Belabo collabore avec d'autres Communes voisines avec lesquelles elle est limitrophe :

- Au Nord par la Commune de Betaré-Oya,
- À l'Est par la Commune de Mandjou,
- Au Sud-Est par la Commune de Belabo,
- Au Sud par les Communes de Nsem et Minta,
- Au Sud-Ouest par la Commune de Diang,



Carte 1. 1: Situation géographique de la Commune de Belabo

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'économie de la Commune de Belabo connaît ces derniers temps pour l'essentiel une avancée notoire dans les secteurs agro-commerciaux et même technologique. Vue les nouvelles initiatives que prend le chef de l'Etat et l'avènement du barrage de Lom-Pangar, il faut dire de façon exacte que les populations dans la moyenne, emboîtent le pas à leurs niveau par la mise sur pied de nouvelles plantations à allure commerciale de grande portée et des structures du secteur industriel moderne qui voient le jour progressivement.

Au fur et à mesure que des sociétés industrielles s'installent ici, il faut dire que le paysage socio-économique change avec ; c'est d'ailleurs ce qui justifie la forte demande interne des produits vivriers car si la population pour la plus jeune s'intéresse aux nouvelles sociétés et nouveaux travaux qui s'implantent localement, il s'en va de la forte demande des produits vivriers car ces derniers abandonnent notamment les champs et demandent sur le marché.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La politique de la décentralisation connaît en 1996 une grande avancée avec son intégration dans la Constitution du Cameroun. Cette politique envisage de transférer aux collectivités locales certaines compétences jusque-là détenues au niveau de l'Etat central. Les pouvoirs publics réaffirment ainsi leur intérêt pour les collectivités locales décentralisées en tant qu'institutions de

proximité dont le rôle est désormais d'animer et de promouvoir le développement local à côté de l'Etat central. Parlant des collectivités territoriales décentralisées, leur responsabilisation a été marquée depuis 2004 par la promulgation de trois lois notamment :

- ✓ La loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 relative à l'orientation de la décentralisation ;
- ✓ La loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ; et
- ✓ La loi N°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions.

Selon la Loi (N°2004/017), « **la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. Elle consiste en un transfert par l'Etat, aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) que sont les Communes et les régions, des compétences particulières et des moyens appropriés** ». Dans ce processus de transfert, la Commune apparaît donc comme l'assise territoriale de base de la décentralisation. L'article 4 de cette loi précise les missions des CTD à savoir: « **promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif** ».

Selon la loi N°2004/018 fixant les règles applicables aux Communes, les compétences transférées couvrent plusieurs domaines tels que l'économie, la gestion environnementale, la santé, l'éducation, l'action sociale, la culture, l'urbanisme et l'habitat, la planification et l'aménagement du territoire social, sanitaire, éducatif et sportif de leurs localités. Les compétences transférées dans les domaines de notre enquête font l'objet de divers articles de la loi citée plus haut.

Sur le plan de l'hydraulique, on peut constater que ce texte de loi en son **article 16** stipule que « *l'alimentation en eau potable* » et « *la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles* » font partie des compétences transférées aux Communes.

Sur le plan de la Santé, le texte stipule en son **article 19a** qu'en matière de santé et de population, les compétences transférées aux Communes concernent :

- ✓ la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- ✓ l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;

Sur le plan de l'éducation, c'est dans son **article 20** que l'on retrouve le détail des compétences transférées aux Communes. Il est question de :

En matière d'éducation de:

- ✓ la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la commune ;

- ✓ le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint desdites écoles ;
- ✓ la participation à l'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;
- ✓ la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

En matière d'alphabétisation de:

- ✓ L'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration ; régionale ;
- ✓ la participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs.

En matière de formation technique et professionnelle de :

- ✓ L'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- ✓ l'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- ✓ la participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

Les premiers transferts des compétences et des ressources aux Communes interviennent à partir de 2010 et évoluent progressivement.

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

L'analyse porte essentiellement sur les données collectées auprès des administrations sectorielles concernées par les secteurs ciblés.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

La commune de Belabo rencontre d'énormes problèmes d'accès à l'eau potable; notamment en zone urbaine où la majeure partie des points d'approvisionnement en eau est composée des puits à ciel ouvert. La qualité de l'eau consommée est incertaine, ce qui cause de nombreux cas de maladies hydriques. Il existe une adduction d'eau en cours dans le centre de ville de Belabo; cependant ce réseau de distribution d'eau de la CAMWATER est quasi absent dans le territoire communal. Des bornes fontaines ont été construites dans la plupart des quartiers de la ville, mais ne sont pas totalement opérationnelles. Les infrastructures hydrauliques de la commune sont constituées de forages, de puits et sources aménagées, de borne fontaine, et du réseau d'adduction de la CAMWATER.

Le tableau suivant indique l'état de fonctionnement des différents points d'eau de la ville de Bertoua 1er.

Tableau 2. 1 Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type déclaré	Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	29	12	22	22
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0
Forages avec pompe à motricité humaine	76	38	36	12
Forage avec pompe électrique	0	0	0	0
Borne-fontaine	0	0	0	0
Source	52	52	52	52
Réseau d'adduction d'eau communal	0	0	0	0
Total	157	102	100	86

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

II.2.2 Secteur santé

La commune de Belabo dispose de plusieurs formations sanitaires à caractère privé et public. Celles-ci sont situées aussi bien en zone urbaine que rurale, ce qui dans la plupart des cas, facilite l'accès aux soins de santé à l'ensemble des populations de la commune. Il ressort aussi de ce tableau que la commune les accompagne dans l'entretien et la gestion de ces formations sanitaires. Cet accompagnement se fait soit par le Suivi technique, Appui financier, Renforcement des capacités, Appui logistique.

Tableau 2. 2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres
Centre de santé / Centre de santé intégrée	6	5	6	Oui	/	/	/	oui	Recrutement du personnel pris en charge par le Minsanté
Centre Médical d'Arrondissement	0	0	0	/	/	/	/	/	/
Hôpital de district	1	1	1	Oui	/	Oui	/	/	/
Hôpital régional	0	0	0	/	/	/	/	/	/
Hôpital de référence	1	0	1	Oui	/	/	/	Oui	/
Formation sanitaire privée	6	6	6	Non					
Autres	4	4	4	Non	/	/	/	/	/
Total	18	16	18						

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

II.2.3 Secteur de l'éducation

La carte scolaire de la commune de Belabo est composée de divers établissements, aussi bien maternels, primaires que secondaire. Ces établissements sont localisés aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Le tableau ci-dessous présente un état des écoles primaires publiques et privées de l'espace urbain communal de Belabo.

Tableau 2. 3:Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	20	20	00	16	19
	Privé laïc	02	02	00	02	02
	Privé confessionnel	02	02	00	02	02
	Ecole de parents	01	00	00	00	01
Primaire	Public	45	45	00	45	45
	Privé laïc	02	01	00	01	02
	Privé confessionnel	02	02	00	02	02
	Ecole de parents	00	00	00	00	00
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	05	05	00	05	05
	Privé laïc	/	/	/	/	/
	Privé confessionnel	/	/	/	/	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	04	04	00	04	04
	Privé laïc	/	/	/	/	/
	Privé confessionnel	/	/	/	/	/
	Ecole de parents	/	/	/	/	/
Total		82	81	00	77	73

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

II.2.4 Secteur des services communaux

L'institution communale de Belabo offre de plusieurs services à ses usagers. ces services sont là pour satisfaire les usagers et les aider. Parmi ses services nous avons ceux qui sont disponibles et ceux non disponible car ne relevant pas de leurs compétences. La commune de Belabo dispose de plus de douze services, dont 09 disponible et 3 non disponibles, il est aussi à noter que à côté de ces services il y'a un délai pour l'obtention du service et les services disposant de délai sont : les services d'Établissement d'actes d'état-civil, de délivrance des documents d'urbanisme, d'aménagement des voiries, de Gestion des déchets / Assainissement, de légalisation des documents et d'authentification des documents; le reste de service disponible n'a pas de délai.

Tableau 2. 4:Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	1 jour
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	2 jour
Aménagement des voiries	Oui	-
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	1 jour
Légalisation des documents	Oui	1 jour
Authentification des documents	Oui	1 jour
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Non	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser)	/	

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

III.1 Description de la population enquêtée

La population cible de cette enquête est constituée principalement des chefs de ménages. Toutefois, en l'absence de ce dernier, toute personne ayant un lien de parenté avec ce dernier ou toute autre personne présente au domicile de l'enquêté, et à mesure de fournir des éléments de réponses, pouvait faire l'objet de l'enquête. Le tableau 3.1 ci-après nous présente la répartition en pourcentage des personnes enquêtées dans la commune lors du passage des enquêteurs, en fonction de leur lien de parenté avec le chef de ménage tandis que le tableau 3.2 lui, fait état de la répartition en pourcentage dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge :

Tableau 3. 1: Répartition (%) des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						Total
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	
Strate de résidence	Urbaine	56,70	20,90	15,0	1,10	2,70	3,70	100,0
	Rurale	84,40	4,40	6,70	1,10	1,10	2,20	100,0
	Total	65,70	15,50	12,30	1,10	2,20	3,20	100,0

Source: Enquête CCAP2, Belabo 2022

L'analyse de ce tableau fait ressortir l'intervention des chefs de ménage, population cible de cette enquête comme étant la plus élevée. En effet, que ce soit en zone rurale ou en zone urbaine, le pourcentage d'intervention des chefs de ménage, est la plus élevée ; soit 56,70 et 84,40 respectivement pour un total global de 65,70 pourcent. On constate par ailleurs que le pourcentage d'intervention des fils/fille du chef ou de son/sa conjoint(e) dans le déroulement de l'enquête est le plus élevé en zone urbaine (20,90 %) après celui des chefs de ménage tandis qu'en zone rurale, c'est la catégorie des

conjoint(e) du chef de ménage qui a le pourcentage le plus élevé (6,70) après celui du chef de ménage.

Ces données nous permettent de dire que le déroulement de cette enquête auprès de la population cible est un franc succès dans la mesure où la majeure partie des enquêtés est constituée principalement de la population cible ou d'un membre ayant un lien direct avec celui-ci.

Tableau 3. 2: Répartition (%) des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	18,20	3,20	11,40	15,50	3,70	13,10	16,60	3,30	12,30
	[20 - 35[	31,20	23,80	27,90	39,10	37,0	38,70	35,80	27,80	33,20
	[35 - 50[	33,80	42,90	37,90	27,30	37,0	29,20	29,90	41,10	33,60
	Plus de 50 ans	16,90	30,20	22,90	18,20	22,20	19,0	17,60	27,80	20,90
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Lorsqu'on s'intéresse à la répartition des répondants par sexe dans les tranches d'âge de **'moins de 20 ans et [20 - 35['**, on constate que dans l'ensemble, il y a un peu plus de femmes (**13,10%** et **38,70%** respectivement) que d'hommes (**11,40%** et **27,90%**). Par contre, le phénomène inverse se présente lorsqu'il s'agit des tranches d'âge **'[35 - 50[et Plus de 50 ans'**. En effet, on a **37,90%** dans la tranche d'âge **[35 - 50[** chez les hommes pour **29,20%** dans la même tranche chez les femmes ; et **22,90%** dans la tranche d'âge de **plus de 50 ans** chez les hommes pour **19,0%** chez les femmes.

L'analyse de ces données fait cependant ressortir le constat selon lequel le pourcentage des répondants compris dans les tranches d'âge **'Moins de 20 ans'** et **'[20 - 35['** est plus élevé en zone Urbaine (**16,6%** et **35,8%** respectivement) qu'en zone rurale (**3,30%** et **27,80%** respectivement) ; tandis que dans les tranches d'âge **[35 - 50[et Plus de 50 ans** le pourcentage des répondants est plus élevé en zone rurale (**41,10%** et **27,80%** respectivement) qu'en zone urbaine (**29,20%** et **17,60%** respectivement).

III.2 Approvisionnement en eau potable

On distingue différents systèmes d'approvisionnement en eau dans la commune de Belabo. Cependant, les plus cités par les ménages sont les puits à ciel ouvert, les sources et puits avec pompe à motricité humaine. Quoique la plupart des systèmes d'approvisionnement en eau existant dans la Commune sont dans leur grande majorité des points d'eau publics.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Dans cette section les tableaux 3.3 et 3.4 ci-après nous présentent les catégories de points d'eau disponibles dans les différents villages et quartier de la Commune ainsi que la proportion d'utilisation par les ménages de points d'eau publique respectivement.

Tableau 3. 3: Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier									
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière
Urbain	16,0	1,10	85,60	14,40	3,20	0,50	1,60	24,10	28,90	3,20
Rural	30,0	0,0	0,0	44,40	0,0	72,20	0,0	3,30	0,0	20,0
Ensemble	20,60	0,70	57,80	24,20	2,20	23,80	1,10	17,30	19,50	8,70

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Le tableau 3.3 ci-dessus nous montre la présence élevée des puits à ciel ouvert (85,60%) en espace urbain et des sources (72,20%) en milieu rural. Par ailleurs, la quantité des points d'approvisionnement en eau tel que les Puits avec pompe à motricité humaine (16,0%) et forage avec pompe à motricité humaine (14,40%) s'avère insuffisante en milieu urbain.

Il ressort de façon générale que le besoin en point d'eau potable aménagé se fait plus ressentir en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette situation révèle que, les investissements de la Commune en matière hydraulique, sont orientés pour la plupart, vers la mise en œuvre des ouvrages hydrauliques équipés de pompes à motricité en milieu rural plus qu'en milieu urbain.

Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau										
		<i>Puits avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Puits avec pompe électrique</i>	<i>Puits à ciel ouvert</i>	<i>Forage avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Borne-fontaine</i>	<i>Source</i>	<i>Marre</i>	<i>Réseau d'adduction d'eau</i>	<i>Adduction en eau potable</i>	<i>Rivière</i>	<i>Total</i>
Urbain	26,20	42,90	2,0	/	2,0	26,50	2,0	/	20,40	/	2,0	100,0
Rural	94,40	8,20	0,0	/	8,20	0,0	65,90	/	1,20	/	16,50	100,0
Ensemble	48,40	20,90	0,70	/	6,0	9,70	42,50	/	8,20	/	11,20	100,0

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

On constate que, seulement 26,20% des ménages en milieu urbain, la principale source d'approvisionnement en eau est publique. En milieu rural par contre, la proportion des ménages utilisant une source d'eau publique est plus élevée qu'en milieu urbain (94,40%).

Dans l'ensemble, seul 48,40% des ménages utilisent une source d'eau publique. Ce rapport permet de ressortir le fait que la grande majorité des ménages dans la commune s'approvisionnent dans des sources d'eau privée. Cela tient du fait que le besoin en point d'eau potable publique aménagé se fait plus ressentir en milieu urbain où le nombre de ménage est plus élevé qu'en milieu rural.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

La question de l'accès à l'eau potable demeure encore un problème majeur dans la plupart des communautés du monde et au Cameroun en encore plus. C'est sans aucun doute la raison pour laquelle l'Etat Camerounais met un accent à trouver des solutions viables qui permettront de répondre à ce problème de façon définitive. Pour ce faire, l'un des aspects à prendre en compte dans la réalisation de ce défi majeur peut être l'analyse de la possibilité donnée à chaque ménage d'avoir accès à leur principale source d'approvisionnement à chaque fois que le besoin se fait ressentir.

Le tableau 3.5 ci-après fait état de cette possibilité auprès de certains ménages de la commune de Belabo ; tandis que le tableau 3.6 quand à lui, traite de Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages :

Tableau 3. 5: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée										Total
			Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	
Urbain	18,70	24,10	40,0	2,20	/	2,20	28,90	2,20	/	20,0	/	2,20	100,0
Rural	92,20	90,0	4,90	0,0	/	8,60	0,0	69,10	/	1,20	/	16,0	100,0
Ensemble	42,60	45,50	17,50	0,8	/	6,30	10,30	45,20	/	7,90	/	11,10	100,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

D'après ce tableau, 18,70% des ménages en milieu urbain déclarent que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année tandis qu'en milieu rural, c'est 92,20% de ceux-ci qui le déclarent. Au total seul 42,60% des ménages enquêtés ont accès à leur principal point d'approvisionnement en eau tout au long de l'année. Cette situation trouve réponse dans le fait que la grande majorité des ménages enquêtés se retrouve en zone urbaine et ont pour principale source d'approvisionnement en eau des *Puits à ciel ouvert* qui se tarissent pour la plupart en saison sèche.

D'autre part, 45,50% des ménages déclarent avoir accès à leur principal point d'eau tout au long de la journée, soit 54,50% des ménages qui ne l'ont pas. Cette proportion vient du fait que la plupart des ménages existant, pour des raisons de qualité en eau, s'approvisionne dans des points d'eau privés où l'accès est périodique ; généralement en matinée, puis en soirée pour la plupart.

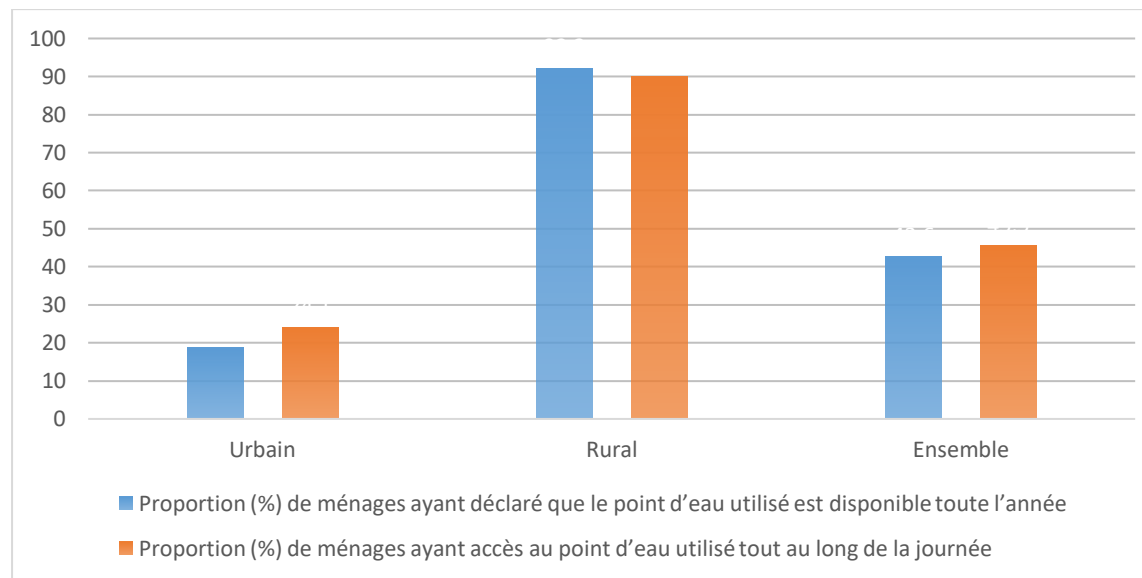


Figure 3. 1: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée selon les ménages

Source.: Enquête CCAP2, Belabo 2022

Tableau 3. 6: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Urbain	50,0	/	50,0	50,0	100,0
Rural	0,0	/	75,0	25,0	100,0
Ensemble	25,0	/	62,50	37,50	100,0

Source.: Enquête CCAP2, Belabo 2022

Dans l'ensemble, 25% des ménages trouve satisfaction dans la correspondance entre la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et leur besoin en eau. Cela relève l'insuffisance en eau ressentie par les ménages dans la commune justifiée par le faible nombre des infrastructures publiques d'eau présent dans les communautés.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

L'entretien et la maintenance des points d'eau tiennent un rôle essentiel pour une disponibilité continu de l'élément eau auprès des ménages. Selon le tableau 3.7 ci-dessous, 17,20% des ménages enquêtés ont vu leur principal point d'approvisionnement en eau tomber en panne au cours des 6 derniers mois. On note par ailleurs que le temps d'attente par ces derniers pour la réparation de leur point d'eau tourne majoritairement entre '*moins d'une semaine*' et '*entre une semaine et un mois*'. On peut dès lors dire que la gestion des pannes des ouvrages hydraulique dans son ensemble trouve satisfaction aux yeux des ménages de la commune bien que la majorité ménages en milieu rural (60,0%) déclarent que certaines infrastructures demeurent encore non réhabilitées à ce jour.

Tableau 3. 7: Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Urbain	36,70	55,60	38,90	5,60	0,0	0,0	100,0
Rural	5,90	20,0	0,0	0,0	20,0	60,0	100,0
Ensemble	17,20	47,80	30,40	4,30	4,30	13,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

La remise en service d'un point d'eau est une activité qui nécessite l'implication d'un ou plusieurs acteurs. Il ressort cependant de la figure 3.2 ci-dessous que ce sont les comités de gestion et les autres partenaires de la Commune qui participent le plus à cette activité aussi bien en zone urbaine que rurale. Selon les ménages enquêtés, la Commune, l'Etat et les élites eux ne se font pratiquement pas ressentir dans cette activité. Cette situation soulève un certain nombre de préoccupation notamment au niveau de l'intérêt accordé au problème de l'approvisionnement en eau potable vu le nombre d'acteurs supposés être impliqués dans la remise en service des principaux point d'eau existant dans la Commune et les principaux intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau tel que le présentent les figures 3.2 et 3.3 suivantes :

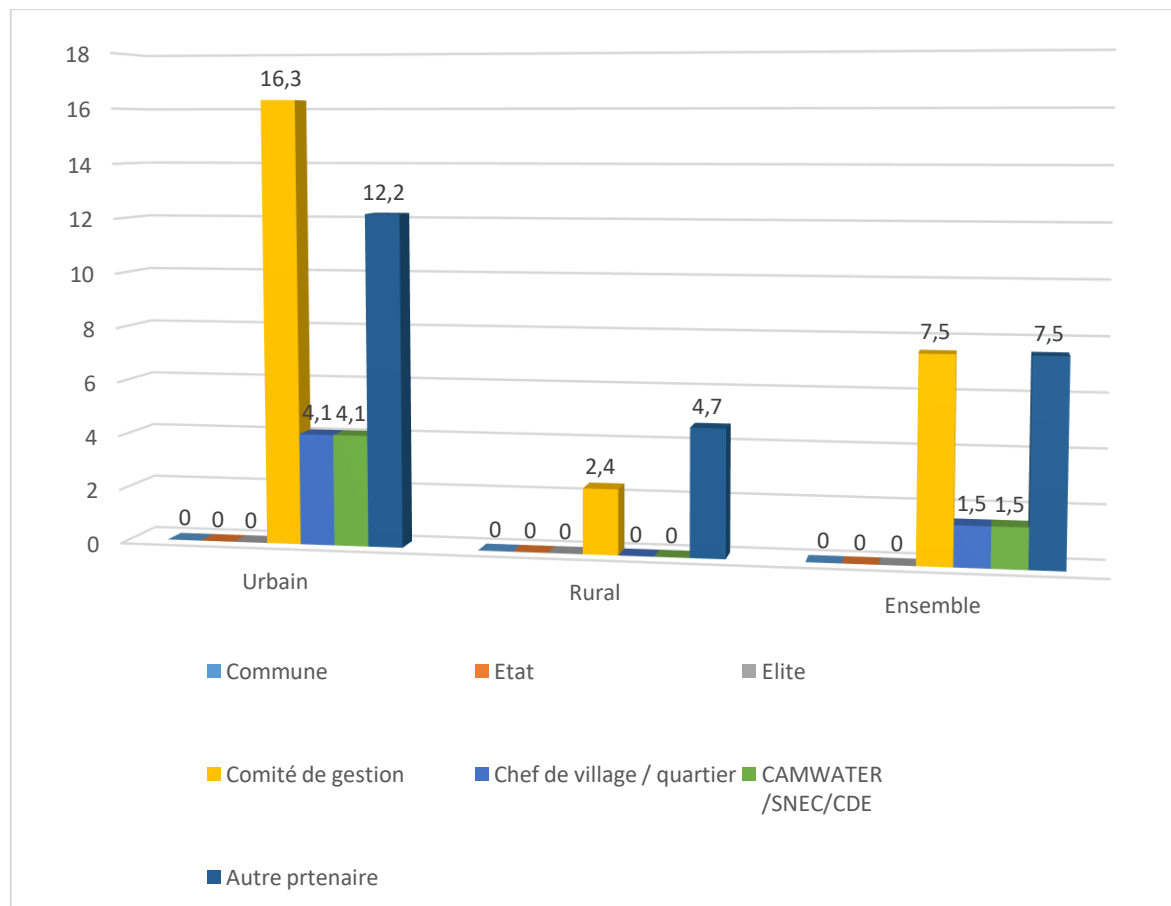


Figure 3. 2: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Source: Enquête CCAP2, Belabo 2022

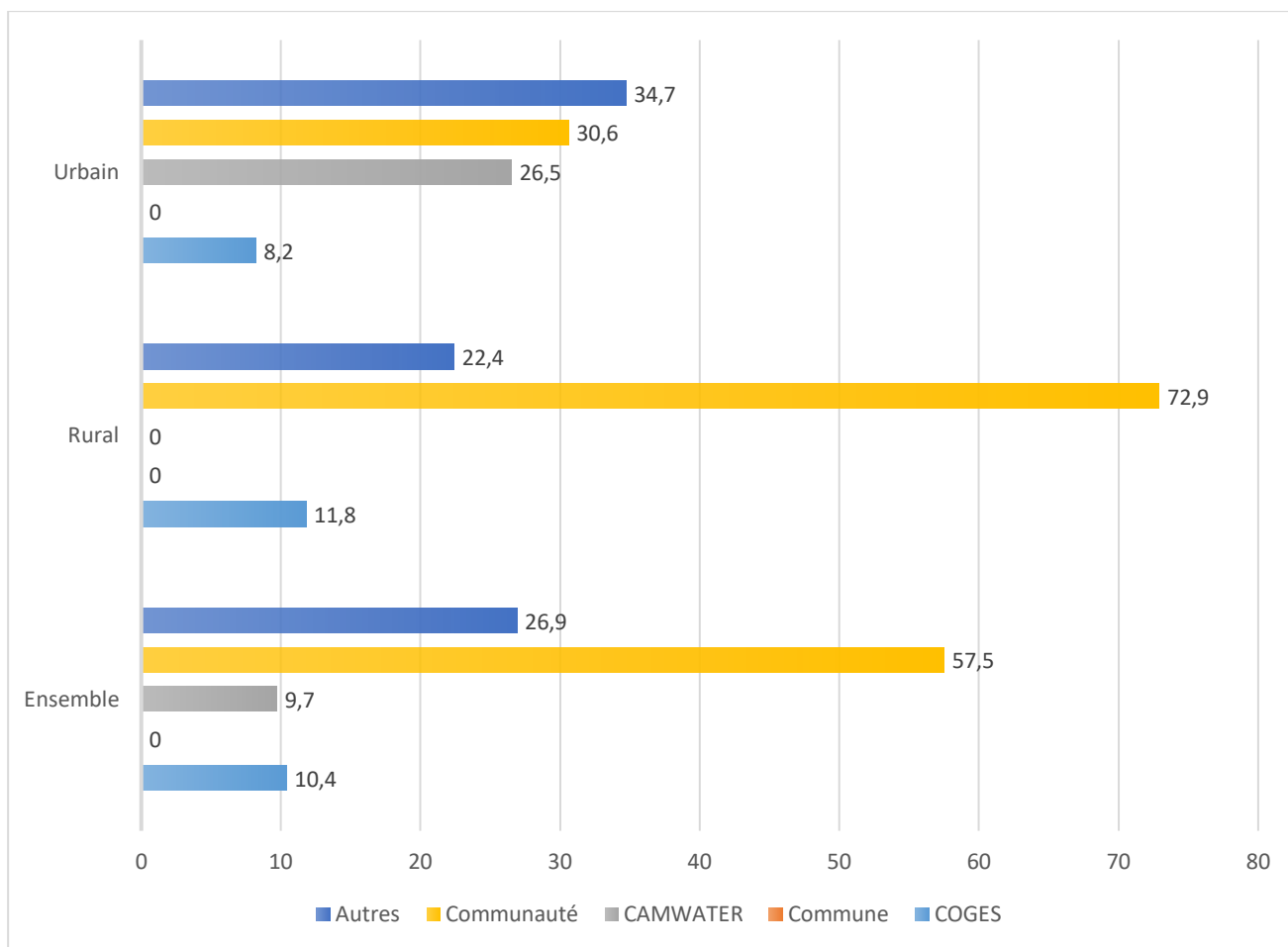


Figure 3. 3: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Si les questions de l'entretien et de la maintenance des points d'eau tiennent un rôle essentiel dans la disponibilité à long terme de l'élément eau auprès des ménages, il faut dire que l'implication des bénéficiaires dans la gestion et leur participation à l'entretien et à la maintenance des ouvrages hydrauliques reste l'élément capital. Ceci s'avère d'ailleurs impératif dans la mesure où l'implication des bénéficiaires dans cette tâche tire tout son intérêt des objectifs de développement participatif visés par le Gouvernement camerounais. Le tableau ci-après permet de ressortir en terme financier, le niveau d'implication des ménages de la Commune de Belabo dans la gestion des ouvrages hydrauliques :

Tableau 3. 8: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	8,20	18187,50	50,0	50,0	/	50,0	/	/	/	100,0
Rural	9,40	79062,50	25,0	75,0	/	25,0	/	/	/	100,0
Ensemble	9,0	58770,80	33,30	66,70	/	33,30	/	/	/	100,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

L'analyse de ce tableau fait ressortir la faible contribution financière des ménages de la Commune au fonctionnement du COGES. En effet, seul 9% des ménages dans l'ensemble des 275 ménages enquêtés contribuent financièrement au fonctionnement du COGES pour un montant de contribution général égale à 58 770,8 Fcfa (*cinquante-huit mille sept cent soixante-dix*). Pour la plupart, de la non-participation financière de certains ménages au fonctionnement du COGES tire sa raison du montant de la contribution jugé élevé.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Cette caractérisation porte essentiellement sur l'accessibilité des ouvrages hydrauliques fréquentés par les ménages et la qualité de l'eau dont ils disposent ceux-ci dans ces sources.

Tableau 3. 9: Accessibilité à la principale source d’approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d’approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d’eau	Temps moyen (en minutes) d’attente au point d’eau	Nombre moyen de personnes qu’un ménage à l’habitude de trouver à ce point d’eau	Répartition des ménages selon l’appréciation du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	298,90	8,70	7,50	37,70	8,20	61,20	26,50	2,0	2,0
Rural	2635,50	10,80	7,40	31,0	34,10	36,50	24,70	4,70	0,0
Ensemble	1781,10	10,10	7,40	33,40	24,60	45,50	25,40	3,70	0,7

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

D’après le tableau 3.9 les ménages en zone rurale parcourent de plus grande distance afin de s’approvisionner en eau que les ménages situés en zone urbaine ; ce qui justifie le fait que le temps mis par ces ménages situés en zone rurale pour parvenir à ces points d’eau soit plus grand que celui mis par les ménages situés en espace urbain.

Quoiqu’il en soit, la plupart des ménages parcourent une distance moyenne de **1781 (mille sept cent quatre-vingt et un) mètres** pour se rendre à leur principal point d’approvisionnement en eau ; pour un temps moyen de **10 (dix) minutes de marche** et de **7 (sept) minutes d’attente** une fois arrivé au point d’eau. A cet effet, le plus grand nombre de ménages (45,50) jugent **‘bon’** le service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau qu’ils fréquentent ; même si certains par contre (3,70%) trouvent ce service **‘mauvais’**.

Tableau 3. 10: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau :		
	a une d’odeur	a un goût	a une couleur
Urbain	49,0	63,30	65,30
Rural	5,90	7,10	18,80
Total	21,60	27,60	35,80

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Selon le tableau 3.10 ci-dessus, 21,60% des ménages enquêtés disent que l’eau provenant de leur principale source d’approvisionnement en eau a une odeur ; 27,60% d’entre eux disent que cette eau a un goût et 35,80% disent qu’elle a une couleur. Ces données font ressortir le fait selon lequel l’eau

consommé par certains ménages de la commune n'est pas de bonne qualité dans la mesure où une eau de qualité par principe est supposée être inodore, sans couleur et sans saveur.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Cette section porte sur l'analyse de la satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune de Belabo. Le tableau 3.11 ci-dessous présente le besoin exprimé par les ménages en matière d'approvisionnement en eau et le niveau de satisfaction de ce besoin. Le Tableau 3.12 quand à lui traite de l'intervalle du temps mis entre la réponse favorable au besoin exprimé et la satisfaction de ce besoin.

Tableau 3. 11: Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l' Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d' eau	Au Chef de village/ quartier	A l' Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	2,70	0,0	0,0	0,0	0,0	40,0	0,0	60,0	0,0	20,0
Rural	3,30	33,30	0,0	0,0	33,30	33,30	0,0	33,30	0,0	33,30
Ensemble	2,90	12,50	0,0	0,0	12,50	37,50	0,0	50,0	0,0	25,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

En moyenne, 12,50% des besoins en eau sont exprimés au Maire, 12,50% au comité de gestion, 37,50% au chef de village/quartier et 50% à la Camwater/SNEC. De manière générale, 2,90% des ménages ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau et 25% de ceux-ci ont vu leur besoin en eau être satisfait. Le constat majeur qui se dégage de cette analyse est que très peu de ménages expriment leur besoin en eau aussi bien en zone urbaine que rurale (2,70% et 3,30% respectivement). Par ailleurs, la proportion de satisfaction des ménages dont le besoin exprimé en eau, reste bien en dessous de la moyenne.

Tableau 3. 12: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
		Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
Urbain	0,0	100,0	/	/	100,0
Rural	0,0	100,0	/	/	100,0
Ensemble	0,0	100,0	/	/	100,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Le tableau 3.12 ressort clairement le fait que 100% des ménages ayant exprimé un besoin en eau ont vu leur besoin satisfait en moins d'un mois aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela juge de la rapidité des acteurs sollicités dans la prise en charge des besoins exprimés et l'importance que ces derniers accordent à la satisfaction du besoin en eau soulevé par les ménages.

Qu'à cela ne tienne, certains des ménages font état de leur insatisfaction en matière d'approvisionnement en eau. Le tableau 3.13 ci-dessous nous présente la proportion des ménages qui ne trouvent pas satisfaction en matière d'approvisionnement en eau tandis que la figure suivante elle, nous présente la proportion moyenne des raisons liées à cette insatisfaction :

Tableau 3. 13: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	55,10	24,30	50,50	43,70	5,80	2,90	18,40	5,80
Rural	10,0	11,10	22,20	66,70	0,0	11,10	11,10	0,0
Ensemble	40,40	23,20	48,20	45,50	5,40	3,60	17,90	5,40

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

D'après ce tableau, 55,10% des ménages sont non satisfaits de leur approvisionnement en eau potable en zone urbaine et 10% le sont en zone rurale ;

pour une moyenne de 40,40% des ménages non satisfaits en matière d’approvisionnement en eau potable.

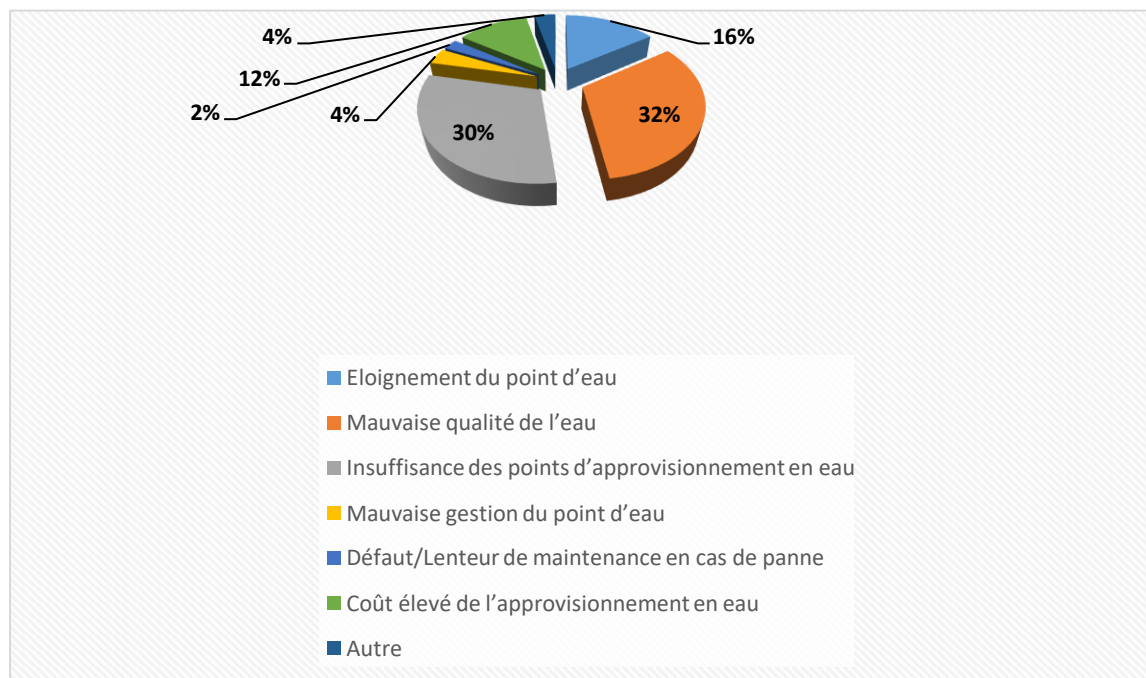


Figure 3. 4: Proportion des ménages selon les raisons liées à la Non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

III.2.6 Actions envisagées en vue de l’amélioration du service rendu en eau potable

La participation des ménages à l’amélioration de la qualité des services rendus en matière d’eau ne se limite pas qu’à une contribution financière de leur part. Au regard de la nécessité de la création de points d’eau supplémentaires dans certaines zone, de l’importance de l’amélioration de la gestion des points d’eau existant et de la nécessité de l’amélioration de la qualité de l’eau, ceux-ci peuvent s’engager de plusieurs manières pour l’atteinte de ce but.

Tableau 3. 14: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :

Milieu de residence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d' un point d' eau supplémentaire	Donation du site de construction d' un point d' eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d' eau	Encouragement à l' intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d' eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l' artisan réparateur chargé de la maintenance du point d' eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l' eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d' insalubrité qui impactent la qualité de l' eau	
Urbain	46,50	7,50	22,50	3,20	17,10	3,20	3,20	3,20	21,40	17,60	19,80
Rural	61,10	16,70	27,80	8,90	31,10	10,0	7,80	15,60	31,10	30,0	5,60
Ensemble	51,30	10,50	24,20	5,10	21,70	5,40	4,70	7,20	24,50	21,70	15,20

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

D'après le tableau 3.14 ci-dessus, 51,30% des ménages enquêtés disent être à mesure de contribuer pour la construction d'un point d'eau supplémentaire dans leur localité ; 10,50% disent être prêt à donner un site pour la construction d'un point d'eau ; 24,20% estiment pouvoir agir à l'amélioration de la qualité des services rendus en matière d'eau par la rédaction d'un plaidoyer auprès des donateurs pour la construction d'un point d'eau supplémentaire. Par ailleurs, certains ménages pensent pouvoir agir dans l'amélioration de la gestion des points d'eau notamment à travers : la redynamisation ou la mise en place d'un COGES (5,10%), la contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du

point d'eau (21,70%), l'encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES (5,40%), le suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES (4,70%), et la Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau (7,20%). Aussi, d'autres ménages disent pouvoir agir dans cadre de l'amélioration de la qualité de l'eau ; notamment à travers : leur participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité (24,50%) ou leur participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau (21,7%). Enfin, d'autres ménages (15,20%) estiment pouvoir agir d'une toute autre façon en vue d'améliorer la qualité des services en eau qui leur est fourni.

Quoiqu'il en soit, il ressort très clairement de ce tableau que l'apport proposé par les ménages dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services rendus en matière d'eau est bien plus axé sur la nécessité de résoudre les besoins en points supplémentaire et sur l'amélioration de la qualité de l'eau aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, que sur l'amélioration de la gestion de ces points d'eau.

Photographies des principaux points d'approvisionnement en eau dans la Commune



Photo 3. 1: source aménagée du village Ndjangané



Photo 3. 2: puits à ciel ouvert



Photo 3. 3: Puits avec pompe à motricité humaine



Photo 3. 4: Réseau d'adduction d'eau

III.3 Services de santé

L'accès aux soins de qualité est un des indicateurs clés de l'Indice de Développement Humain (IDH) qui permet de mesurer le taux de développement des pays du monde selon le Programme des Nations Unies pour le Développement. A cet effet, le gouvernement camerounais s'attelle depuis plusieurs années déjà à implémenter une couverture santé universelle dans l'optique d'assurer la santé et le bien-être à ses populations.

Cette section de l'enquête s'est dès lors intéressée à la disponibilité et à l'utilisation des services de santé dans la commune de Belabo ainsi qu'au niveau de satisfaction global des populations et leurs attentes par rapport aux services de santé. En d'autres termes elle a interrogé non seulement la présence

des formations sanitaires, mais surtout sur leur fréquentation par les ménages de la Commune d'une part; la caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires ; le financement des soins dans ces formations et, il a été question de recueillir les avis des ménages non seulement sur la qualité de service rendu dans les formations sanitaires mais aussi sur les actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Il est question dans cette sous-section de faire une analyse de l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune par les ménages. Il est nécessaire à ce niveau d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence ; les raisons de ce choix et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée par les ménages pour l'obtention des soins de santé.

Tableau 3. 15: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	85,60	7,50	7,0	100,0
Rural	88,90	2,20	8,90	100,0
Ensemble	86,60	5,80	7,60	100,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Dans la Commune de Belabo, les formations sanitaires publiques sont plus fréquentées que les formations privées. En effet, 85,60% des ménages fréquentent des formations sanitaires publiques pour leur prise en charge. Seulement 5,80% et 7,60% des ménages fréquentent des formations privés laïc et privé confessionnel respectivement.

Cette situation tire sa raison d'être d'un certain nombre d'éléments pris en compte par les ménages :

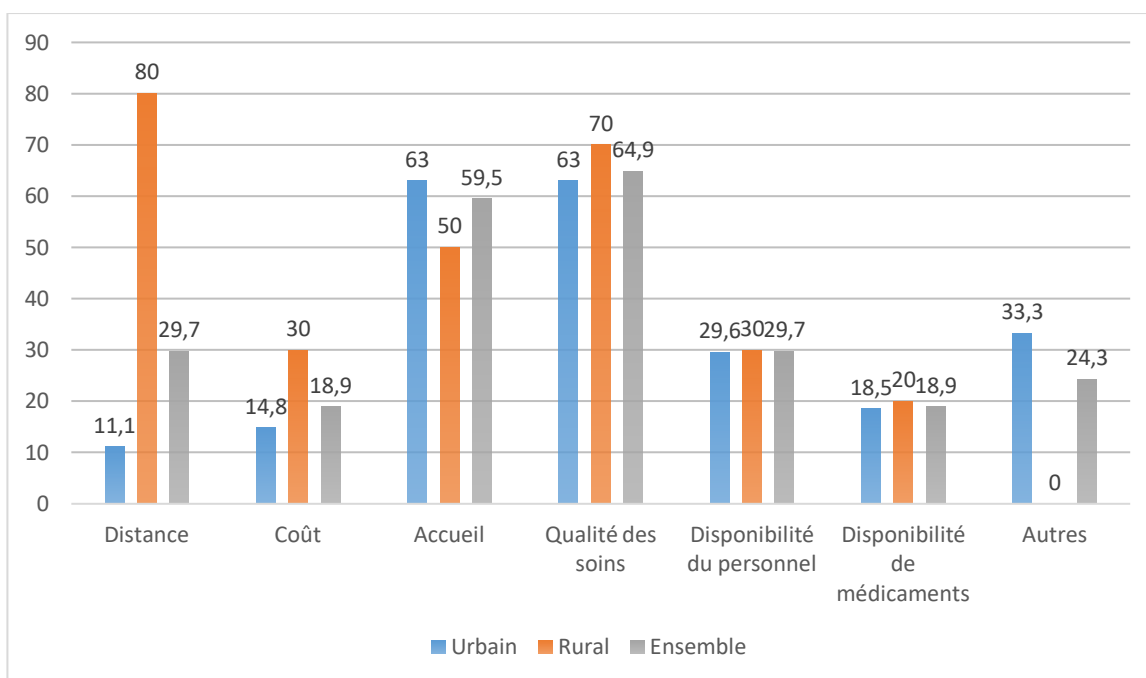


figure 3. 5: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Les raisons majeures du choix du type de formation sanitaire par les ménages de la Commune de Belabo s'articulent principalement autour de **la qualité des soins dispensés (64,9%)** et **l'accueil (59,5%)** réservé aux usagers des services de santé.

Ceci étant, la disponibilité ou encore la proximité d'un centre de santé par rapport à un autre dans une localité permet également de justifier ce choix dans certains cas.

Tableau 3. 16: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier					Total
	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	
Urbain	3,30	0,0	94,40	2,20	3,3	100,0
Rural	93,0	0,0	5,80	1,20	93,0	100,0
Total	32,30	3,0	62,80	1,90	32,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Il ressort dans l'analyse du le tableau 3.16 que 94,40% des ménages de la zone urbaine fréquentent et ont pour principale formation sanitaire publique l'hôpital de district tandis que 93% des ménages fréquentent un centre de santé intégré (CSI) en zone rurale. Toutefois, malgré la présence d'un Hôpital régional, certains ménages préfèrent se rendre dans l'hôpital de référence soit 32,30% des ménages.

Tableau 3. 17: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	61,10	38,90	100,0	1412,60	51,50
Rural	58,10	41,90	100,0	3775,40	96,20
Ensemble	60,20	39,80	100,0	2176,50	65,90

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

En milieu urbain comme en milieu rural, la majorité des ménages déclarent que la principale formation sanitaire publique fréquentée est la plus proche 61,10% et 58,10% respectivement. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que chaque quartier/village de la Commune se retrouve dans au moins une zone de couverture des différents centres de santé publics existant.

Ceci dit, si le temps moyen pour se rendre à une formation sanitaire tourne autour de 50 minutes en zone urbaine et 1h30 en zone rurale, la distance moyenne parcourue elle, semble moins grande en espace urbain que celle parcourue en milieu rural. Si cette situation se justifiant par le fait qu'en zone rurale un CSI peut couvrir plusieurs localités parfois très distantes, elle soulève le problème du faible nombre des infrastructures sanitaires existant dans certaines localités de la Commune.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

La caractérisation du petit matériel utilisé porte principalement sur l'existence ou non du petit matériel de soins dans les formations sanitaires. Le tableau 3.18 ci-après fait état de la proportion (%) des ménages pour qui on retrouve le petit matériel dans les principales formations sanitaires publiques fréquentées pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 18: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	81,10	86,70	86,10	85,0	78,30	96,10	90,60	96,10	86,70	5,0
Rural	94,20	97,70	97,70	95,30	93,0	98,80	96,50	96,50	93,0	1,20
Ensemble	85,30	90,20	89,80	88,30	83,10	97,0	92,50	96,20	88,70	3,80

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

De manière générale, pour l'ensemble des ménages aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, l'ensemble du petit matériel nécessaire à l'administration des soins reste disponible dans les différentes formations sanitaires publiques qu'ils fréquentent.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Le tableau suivant traite du montant des frais déboursés par les usagers dans les principales formations sanitaires publiques fréquentées pour l'obtention des soins

Tableau 3. 19: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	953,30	47,20	10,60	49,40	36,70	13,90	100,0
Rural	631,40	46,50	3,50	66,30	33,70	0,0	100,0
Ensemble	849,20	47,0	8,30	54,90	35,70	9,40	100,0

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Selon les ménages, le montant moyen des frais payés pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins s'élève à près de 850 Fcfa. 47,20% des ménages en zone urbaine et 46,50% des ménages en zone rurale trouvent ce montant élevé.

Par ailleurs, une moyenne de 8,30% des ménages, déclarent que d'autres frais non autorisés sont exigés dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins ; ce qui quoique n'étant qu'une proportion minime, soulève tout de même le problème du non-respect de certaines normes des services publics par certains agents de ces services. Quoiqu'il en soit, en moyenne 54,90% des ménages jugent malgré tout l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins comme étant **"Bon"** tandis que 35,70% de ces derniers le jugent **"Passable"** et, 9,40% **"Mauvais"**.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description faite sur l'offre des services sanitaires publics dans la Commune de Belabo, il est important de se demander quelle est l'appréciation faite par les ménages sur ces services et quel est le niveau de satisfaction de ces derniers par rapport à l'offre des services de santé publics qui leur est faite dans la Commune.

Le tableau 3.20 ci-dessous présente la proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles et la proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins tandis que le tableau 3.24 lui traite de la non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins par les ménages et des raisons de cette insatisfaction.

Tableau 3. 20: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	66,70	74,40
Rural	69,80	68,60
Ensemble	67,70	72,60

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Selon ces proportions, 67,70% des ménages soit la majorité de ceux-ci en moyenne, déclarent que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité sont toujours disponibles dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Par ailleurs, 72,60% des ménages en moyenne déclarent que la plupart des problèmes de santé sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.

Tableau 3. 21: Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l' accès aux soins de santé	Autres
Urbain	16,11	13,80	62,10	13,80	20,70	17,20	13,80	37,90	31,0	34,50	6,90
Rural	13,95	83,30	16,70	16,70	16,70	0,0	50,0	25,0	50,0	25,0	8,30
Ensemble	15,41	34,10	48,80	14,60	19,50	12,20	24,40	34,10	36,60	31,70	7,30

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Dans la commune, 16,11% des ménages en milieu urbain et 13,95% des ménages en milieu rural déclarent n'être pas satisfaits des soins administrés par la principale formation sanitaire fréquentée ; soit une moyenne de 15,41 ménages non satisfaits. Cette proportion n'est certes pas très grande mais, elle n'en demeure pas moins préoccupante et appelle à la mise en œuvre d'actions concrètes visant à accroître le niveau de satisfaction des ménages en matière de services sanitaires.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Ces actions consistent principalement aux engagements que les ménages de la Commune de Belabo entendent prendre en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé. Le tableau 3.22 ci-après fait état de la proportion (%) des ménages qui s'engagent d'une manière comme une autre à la réalisation de cet objectif.

Tableau 3. 22: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/ Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	28,30	27,80	42,20	33,90	/	10,0	15,0	14,40	13,90	3,90	1,70	2,20	0,60	14,40
Rural	31,40	55,80	68,60	37,20	/	27,90	9,30	18,60	40,70	5,80	3,50	2,30	1,20	5,80
Ensemble	29,30	36,80	50,80	35,0	/	15,80	13,20	15,80	22,60	4,50	2,30	2,30	0,80	11,70

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Il ressort de ce tableau qu'en milieu urbain les engagements des ménages sont plus axés vers l'extension/réhabilitation/équipement des formations sanitaires. En effet, la plus grande proportion des ménages (42,20%) disent pouvoir intervenir en faveur de l'amélioration du service rendu dans le

secteur de la santé à travers la rédaction d'un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires. Il en va de même en zone rurale où 68,60% des ménages tiennent le même propos. Cela démontre que les formations sanitaires fréquentées par les ménages présentent non seulement une insuffisance en matière de matériel de soins, en matière de fonctionnement de certains de ces matériels existant mais aussi en terme de capacité d'accueil et de prise en charge des malades ; d'où la nécessité d'une intervention dans ces domaines de la part des services compétents afin d'améliorer la qualité des services rendus aux ménages qui pourront alors trouver plus grandes satisfaction en ces services qu'offrent les formations sanitaires qu'ils fréquentent.

Photographies des principales formation sanitaires existant dans la Commune



Photo 3. 5: Centre de Santé Intégré (Village Deng-Deng)



Photo 3. 6: Hôpital de District de la Commune de Belabo

III.4 Services de l'éducation

L'enquête a révélé l'existence dans la Commune des trois premiers cycles d'enseignement : maternelle, primaire et secondaire. Leur répartition spatiale ne serait cependant pas homogène à travers la Commune. Cette répartition inégale peut justifier la distance parcourue par les élèves de la Commune pour aller à l'école. Cette section traite principalement du taux de fréquentation scolaire dans la Commune, de l'accessibilité des écoles publiques dans la commune, des caractéristiques de l'environnement scolaire, du coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école, de l'appréciation du service de l'éducation par cycle et des actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation dans la commune

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

La fréquentation scolaire dans la Commune renvoi pour l'essentiel à la répartition (%) des enfants dans les ménages dans les différents cycles d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence dans la Commune (tableau 3.23) ; des raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire (tableau 3.24) et de la répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public (tableau 3.25).

Tableau 3. 23: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Cycle d'enseignement																							
		Maternel				Primaire				Secondaire 1er cycle				Secondaire 2ème cycle		Professionnelle			Autre		Total				
		Ordre d'enseignement fréquenté				Ordre d'enseignement fréquenté				Ordre d'enseignement fréquenté				Ordre d'enseigne ment fréquenté		Ordre d'enseigne ment fréquenté			Ordre d'enseigne ment fréquenté		Ordre d'enseignement fréquenté				
		Pub lic	Pri vé Laï c	Privé Confessio nnel	Tot al	Pub lic	Pri vé Laï c	Privé Confessio nnel	Tot al	Pub lic	Pri vé Laï c	Privé Confessio nnel	Tot al	Publi c	Tota l	Pub lic	Pri vé Laï c	Tot al	Publi c	Tota l	Pub lic	Pri vé Laï c	Privé Confessio nnel	Tot al	
Strate de réside nce	Urbai ne	88,4 6	7,6 9	3,85	100	93,4 3	3,2 9	3,29	100	93,9 4	4,0 4	2,02	100	100	100	66,6 7	33, 33	100	100	100	93,9 2	3,5 4	2,53	100	
	Rural e	87,5 0	0	12,50	100	80,4 9	0	19,51	100	100	0	0	100	100	100	0	0	0	0	0	83,6 5	0	16,35	100	
	Total	88,2 4	5,8 8	5,88	100	89,8 3	2,3 7	7,80	100	94,6 4	3,5 7	1,78	100	100	100	66,6 7	33, 33	100	100	100	91,7 8	2,8 1	5,41	100	

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

D'après le tableau ci-dessus, la quasi-totalité des ménages envoient leurs enfants dans l'ordre d'enseignement public que ce soit dans le cycle d'enseignement maternel, primaire, secondaire et même professionnelle. Cette situation qui s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural tire son explication principalement du coût des frais de scolarité qui est jugé par la grande majorité des ménages comme étant plus accessible dans les établissements publics que dans les établissements privés .

Tableau 3. 24: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	12,50	25,0	87,50
Rural	94,12	0	47,06
Ensemble	46,34	14,63	70,73

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Bien que le plus grand nombre de ménages selon le tableau 3.24 ci-dessus, préfère envoyer leurs enfants fréquenter dans des établissements scolaires de l'ordre d'enseignement public, certains ménages dans la commune ayant des enfants qui vont à l'école, préfèrent eux au contraire envoyer leurs enfants fréquenter dans des établissements de l'ordre d'enseignement privé. Plusieurs raisons justifient ce choix.

En effet, pour ceux des ménages qui préfèrent envoyer leurs enfants fréquenter dans des établissements de l'ordre d'enseignement privé plutôt qu'au public, les raisons de ce choix proviennent en moyenne de l'éloignement des établissements, du coût des frais de scolarité et de la qualité de l'éducation. Ainsi, selon 46,34% des ménages en moyenne, l'éloignement est l'élément qui vient justifier ce choix ; par contre, pour 14,63% des ménages en moyenne, il s'agit plutôt du coût des frais exigibles ; alors que pour 70,73% des ménages en moyenne, ce choix trouve sa justification sur la qualité de l'éducation donnée.

Il ressort dès lors que le plus grand nombre de ménage de la Commune, la qualité de l'éducation donnée dans les établissements privés est meilleur que celle donnée dans les établissements de l'ordre d'enseignement public ; d'où l'intérêt de l'amélioration de ce service dans cet ordre d'enseignement.

Tableau 3. 25: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire p

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	28,34	30	28,88	92,5	7,5	100
Primaire	29,95	27,78	29,24	91,36	8,64	100
Secondaire 1^{er} cycle	6,42	12,22	8,30	91,30	8,69	100
Secondaire 2nd cycle	0,53	1,11	0,72	100	0	100
Formation professionnelle	16,31	17,78	16,78	91,94	8,06	100

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Selon ce tableau, en moyenne 28,88% des ménages déclarent l'existence d'un établissement scolaire public dans le cycle d'enseignement maternel dans leur localité ; 29,24% des ménages déclarent

l'existence d'un établissement scolaire public dans le cycle d'enseignement primaire ; 8,30% des ménages déclarent l'existence d'un établissement scolaire public dans le cycle d'enseignement secondaire 1^{er} cycle ; 0,72% des ménages déclarent l'existence d'un établissement scolaire public dans le cycle d'enseignement secondaire 2nd cycle et 16,78% des ménages déclarent l'existence d'un établissement scolaire public dans le cycle d'enseignement. Ces données révèlent l'existence d'au moins un établissement scolaire public appartenant à chaque cycle d'enseignement dans la Commune.

Par ailleurs, en moyenne 90% des ménages qui déclarent la proximité du ménage à au moins un établissement scolaire public disponible dans le village / quartier.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Tableau 3. 26: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de residence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	133,72	3,39	17,78	1,056	96,05	2,63
Primaire	4735,12	12,98	377,78	8,61	3319,38	11,56
Secondaire 1^{er} cycle	859,43	18,26	352,22	5,94	694,64	14,26
Secondaire 2nd cycle	53491,98	4,06	0	0	36111,91	2,74
Formation professionnelle	14805,06	9,68	186,94	3,90	10055,50	7,80

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Il faut dire que la répartition inégale en établissements scolaires des différents cycles d'enseignements de la commune vient en quelque sorte justifier la variation des distances parcourues par les élèves de la commune pour se rendre à l'école. En effet, les ménages situés à proximité des établissements fréquentés déclarent que leurs enfants mettent moins de temps à se rendre à l'école ; ce qui n'est pas le cas des ménages situés à plus grande distance.

A cet effet, dans le cadre de cette enquête, les ménages enquêtés qui ont des enfants en cycle de maternelle déclarent que ceux-ci parcourent en moyenne une distance 96,05 mètres de distance pour se rendre à l'école maternelle la plus proche ; pour un temps moyen de 2,63 minutes pour s'y rendre. Pour ce qui est des ménages qui ont des enfants en cycle primaire la moyenne de distance parcourue par les enfants appartenant aux ménages qui ont des enfants inscrit en cycle primaire est de 3319,38 mètres, pour un temps moyen de 11,56 minutes de marche pour s'y rendre. Par ailleurs pour les ménages ayant des enfants dans les cycles secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle et en cycle de for-

mation professionnelle, les distances moyennes parcourues par leurs enfants est de 694,64 mètres, 36111,91 mètres et 10055,50 mètres respectivement pour des temps de marche de 14,26 pour le secondaire 1^{er} cycle, 2,74 pour le secondaire 2nd cycle et 7,80 les établissements de formation professionnelle.

Au final, au-delà de 5km, la proportion des ménages enquêtés dont les enfants doivent parcourir cette distance pour se rendre à l'école est marginale pour les cycles maternel et primaire, car obligés de faire fi des risques encourus par ces derniers sur le chemin de l'école, ces ménages n'ont d'autre choix que d'envoyer leurs enfants bien assez loin de leur lieu d'habitation compte tenu de l'inexistence de ces établissements près de leur ménage ou de leur localité.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Il faut dire que ces caractéristiques ont un impact sur le choix des chefs de ménages d'envoyer leurs enfants dans tel ou tel établissement d'enseignement. Il s'agira dès lors d'analyser les tableaux 3.30, 3.31 et 3.32 qui traitent respectivement de la proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par le cycle d'enseignement, du nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et l'appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle, et de la proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence d'autre part.

Tableau 3. 27: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle disponible		Strate de résidence											
		Urbaine				Rurale				Total			
		a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
cycle	Maternel	10,16	9,63	10,69	5,35	5,55	4,44	5,56	0	8,66	7,94	9,03	3,61
	Primaire	48,13	46,52	49,73	21,93	25,56	20	23,33	7,778	40,79	37,91	41,16	17,33
	Secondaire	42,25	42,25	42,25	0	4,44	10	8,89	0	29,96	31,77	31,41	0
	Formation professionnelle	0	0,53	1,069	0	0	0	0	0	0	0,36	0,72	0
	Total	25,13	24,73	25,93	6,82	8,89	8,61	9,44	1,94	19,86	19,49	20,578	5,23

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

D'après le tableau ci-dessous, 8,66% des ménages déclarent que les établissements du cycle maternel sont à cycle complet. Cela revient à dire que selon la grande majorité des ménages, les établissements du cycle maternel sont à cycle incomplet. Par ailleurs, pour cette même catégorie de ménage, les établissements du cycle maternel n'ont pas de salles de classe pour chaque niveau (7,94% des ménages) de même que le nombre de bancs pour faire asseoir tous les élèves est insuffisant (9,03% des ménages). Enfin, pour 3,61% des ménages, on ne procède pas à la distribution des livres scolaires dans les établissements du cycle maternelle.

Pour ce qui est des établissements du cycle primaire, un peu moins de la moitié des ménages (40,79%) déclarent que les établissements primaires fréquentés par leurs enfants ; sont à cycle complet ; ont une salle par niveau de classe (37,91%) ; ont suffisamment de banc pour asseoir tous les

élèves (41,16%) et, procèdent à la distribution des livres (17,33%). Ce phénomène observé auprès des ménages ayant des enfants qui fréquentent des établissements primaire s'observe également auprès des ménages ayant leurs enfants fréquentant des établissements secondaires.

Enfin, pour les ménages dont les enfants fréquentent des établissements de formation professionnelle, aucun de ceux-ci ne n'est à cycle complet ; la quasi-totalité n'a pas de salle de classe par niveau, encore moins de bancs pour faire asseoir tous les élèves, et on n'y procède pas à la distribution des livres scolaires.

L'ensemble de ces données permettent de ressortir plusieurs manquements au niveau des services de l'éducation dans la Commune de Belabo :

- L'insuffisance des salles de classe ;
- L'insuffisance des équipements;
- L'absence de distribution des manuels scolaires.

Tableau 3. 28: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	41,44	88	8	4	100
Primaire	56,14	61,86	33,05	5,08	100
Secondaire 1 ^{er} cycle	53,59	57,14	34,07	8,79	100
Secondaire 2 nd cycle	48,5	50	50	0	100
Formation professionnelle	53,54	62,71	30,93	6,36	100

Source : Enquête CCAP2, Belabo 2022

Selon le tableau 3.28 ci-dessus, le nombre moyen d'élève par salle de classe dans les établissements tourne autour de la cinquantaine. En effet, d'après les ménages enquêtés ce nombre est égal à à peu près 41 en cycle maternelle ; 56 en cycle primaire ; 53 au cycle secondaire 1^{er} cycle ; 48 au cycle secondaire 2nd cycle et 53 dans les cycles de formation professionnelles.

Par ailleurs, selon 88% des ménages enquêtés les enseignants en cycle maternelle sont réguliers ; pour 61,86% des ménages, les enseignants en cycle primaire sont réguliers ; tandis que 34,07% de ceux-ci pensent qu'ils le sont moyennement. D'autre part, 57,14% des ménages déclarent que les enseignants au secondaire 1^{er} cycle sont réguliers alors que 50% déclarent que ces derniers le sont au secondaire 2nd cycle. Enfin, 62,71% des ménages déclarent que les enseignants en cycle de formation professionnelle sont réguliers. Ceci permet de relever la forte présence des enseignants dans les différents cycles de formation scolaire dans la Commune de Belabo.

Tableau 3. 29: Proportion (%) des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE			Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	/	/	1,40	0	0	0	0	100
Primaire	/	/	3,61	10	0	20	0	70
Secondaire 1 ^{er} cycle	/	/	6,86	0	5,26	21,05	0	73,68
Secondaire 2 nd cycle	/	/	0	3,03	3,03	18,18	0	75,75

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Le tableau 3.29 traite de la proportion des ménages qui ne participent pas aux réunions de l'APEE et des raisons de cette non-participation

D'après ces données, en moyenne 1,40% des ménages ne participent pas aux réunions de l'APEE en cycle maternelle ; 3,61% ne participent pas à ces réunions en cycle primaire tandis que 6,86% ne le font pas au secondaire 1^{er} cycle. Par contre, pour le cycle du secondaire 2nd cycle, tous les ménages participent aux réunions de l'APEE.

Si les raisons de la non-participation de certains ménages même minoritaire dans l'ensemble tourne principalement autour du fait que ces réunions sont des réunions d'information et non d'échange ; ou encore de la durée de celles-ci et du non-respect des horaires, cette situation laisse tout de même ressortir la forte participation des ménages aux réunions organisées par l'association des parents d'élève et des enseignants dans la Commune de Belabo.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Malgré la gratuité de l'école primaire publique décrétée par le chef de l'Etat le 19 février 2001, la quasi-totalité des ménages enquêtés ayant un ou plusieurs enfants fréquentant le cycle primaire déclare payer des frais d'inscription ; lesquels sont en réalité des contributions exigibles par l'APEE. Le montant payé pour l'inscription quant à lui varie d'une école à une autre et représente tout de même une dépense cumulée de l'ordre de 960 et 500 FCFA pour les cycles maternel et primaire respectivement et de 6400 au secondaire.

Dans le secondaire, la totalité des ménages enquêtés (soit 100%) déclare que les enfants de leur ménage payent les frais d'inscription.

Que ce soit en cycle maternelle, primaire ou encore au secondaire, la plupart des ménages enquêtés (56% au cycle maternelle ; 40,68% en cycle primaire ; 31,87% au secondaire) ont la perception que les montants des frais d'inscription exigés dans les établissements scolaires de la commune sont élevés tel que le présente le tableau 3.30 ci-dessous. Ces frais sont jugés insignifiants pour seulement 0,85% des ménages ayant des enfants dans le cycle maternel, et par 1,10% des ménages ayant des enfants dans les cycles du secondaire.

Par ailleurs, 0,72% des ménages ayant des enfants qui fréquentent en cycle maternelle, déclarent avoir payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation ; ce pourcentage est de 4,33% des ménages ayant des enfants qui fréquentent en cycle primaire, de 3,97% pour ceux des ménages ayant des enfants qui fréquentent en cycle secondaire et de 0% pour le cycle de formation professionnelle.

Tableau 3. 30: Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnable	Faible	
Maternel	2360	3340	/	960	56	44	0	0,72
Primaire	682,20	2063,56	/	500	58,47	40,68	0,85	4,33
Secondaire	6406,59	4071,43	/	790,11	67,03	31,87	1,10	3,97
Formation professionnelle	0	0	/	0	50	50	0	0

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Au final, l'accès à l'éducation a un coût quel que soit le cycle d'enseignement dans la commune de Belabo.

Pour ce qui est des ouvrages endommagés, la plupart des ménages déclarent que ceux-ci sont en grande partie remis en service par l'APEE que ce soit en cycle maternelle, primaire, secondaire ou

professionnelle. Ces déclarations tiennent du fait que certains ménages ne perçoivent pas l'intervention des autres acteurs déclarés de la réfection des ouvrages endommagés dans le secteur de l'éducation. Le tableau 3.31 suivant permet de ressortir effectivement l'implication de l'APEE dans tous les cycles de formation scolaire existant dans la Commune de Belabo. Cependant, le Maire, les organisations du village, les MINEDUN/MINESEC/MINEFOP et autres acteurs interviennent également dans ce cadre ; bien que l'intervention de ceux-ci soit pratiquement minime pour les ménages enquêtés.

Tableau 3. 31: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel	/	8,66	0	0	0,72	0	0,72
Primaire	/	40,79	0,72	0,36	9,75	0	1,44
Secondaire	/	31,05	1,08	0	5,41	0	1,44
Formation professionnelle	/	0,36	0	0	0	0	0,36

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

L'appréciation des services de l'éducation dans le cadre de cette étude, est prise sur l'angle de la perception que les ménages ont par rapport à ces services dans leur localité. Il leur a été demandé s'ils sont satisfaits, insatisfaits ou indifférents des services de l'éducation dans leur village/quartier.

Tableau 3. 32: Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	1,44	50	0	25	25	25	0	0	25	0	75	25
Primaire	9,37	23,08	15,38	26,92	7,69	26,92	3,85	23,08	46,15	3,84	46,15	19,23
Secondaire	7,58	28,57	0	14,29	4,76	14,29	4,76	33,33	23,80	4,76	52,38	28,57
Formation professionnelle	0	27,45	7,84	21,57	7,84	21,57	3,92	25,49	35,29	3,92	50,98	23,53

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Pour la maternelle, 1,44% des ménages déclarent être non-satisfait des services d'éducation fournis par les établissements où vont leurs enfants. La grande majorité des ménages déclare cependant être satisfaits ou indifférents des services de l'éducation. Il en va de même au primaire où juste 9,37% des ménages déclarent être insatisfaits des services de l'éducation de ce cycle d'enseignement dans la Commune ; tandis qu'au secondaire, 7,58% de ménages sont insatisfaits des services de l'éducation de ce niveau d'enseignement.

Plusieurs raisons viennent justifier cette insatisfaction de la part des ménages dans la Commune de Belabo :

- Eloignement de l'établissement ;
- Insuffisance de salles de classe ;
- Insuffisance d'équipements ;
- Insuffisance des écoles ;
- Assiduité du Personnel ;
- Ponctualité du personnel ;
- Qualité des enseignements dispense ;
- Absence de distribution de manuels scolaires ;
- Mauvais résultats ;
- Coûts élevés de la scolarité.

Quoiqu'il en soit, le coût élevé de la scolarité constitue la raison majeure de la non-satisfaction des ménages pour le cycle maternelle (75%) ; cette raison associée à l'absence de distribution de manuels scolaires constitue également la raison majeure de l'insatisfaction en cycle primaire (46,15%) ; et reste la principale raison majeure de l'insatisfaction des ménages ayant des enfants qui fréquentent au secondaire et en formation professionnelle ; soit (52,38%) et (50,98%) respectivement.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Ces actions portent principalement sur les engagements que prennent les ménages au niveau communal (tableau 3.33) et communautaire (tableau 3.34) en vue d'améliorer les services rendus dans le secteur de l'éducation au niveau de la Commune.

Tableau 3. 33: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d' excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l' autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l' affectation du personnel	Autres
Maternel	1,80	0,72	2,89	0	0,36	2,17	2,53
Primaire	5,05	5,778	12,64	5,054	2,89	14,44	11,55
Secondaire	3,61	6,85	8,66	6,50	2,88	11,19	9,75
Formation professionnelle	0,36	0	0	0	0	0	0,36

Source: Enquête CCAP2, Belabo2022

Il ressort de ce tableau que la majeure partie des ménages (2,89%) ayant des enfants dans le cycle maternelle, est prêt à s'engager à faire un suivi rapproché des relations parents/enseignants. Au primaire, 14,44% qui constituent la majeure partie des ménages déclarent être à mesure de rédiger un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant. Pour ce qui est du secondaire et des formations professionnelles, 11,19% des ménages sont prêt à rédiger un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant et 0,36%, à attribuer des primes d'excellence aux écoles respectivement.

Pour ce qui est de la proportion des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation, la majeure partie des ménages de la Commune de Belabo ayant des enfants dans le cycle maternelle déclare être à mesure de participer aux activités de l'école ; il en est de même au primaire, au secondaire et pour ce qui est des formations professionnelles.

Pour ce qui est des primes aux bons enseignants, de la dénonciation des enseignants indécents, du renforcement des relations parents-enseignants, de l'acquittement des cotisations, du renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE, de la diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE, de la diffusion des bonnes pratiques, du contrôle de la présence régulière des enseignants ou d'autres pratiques, les ménages enquêtés semble très peu engager à poser ces actions dans ce cadre. La figure ci-après illustre ces faits :

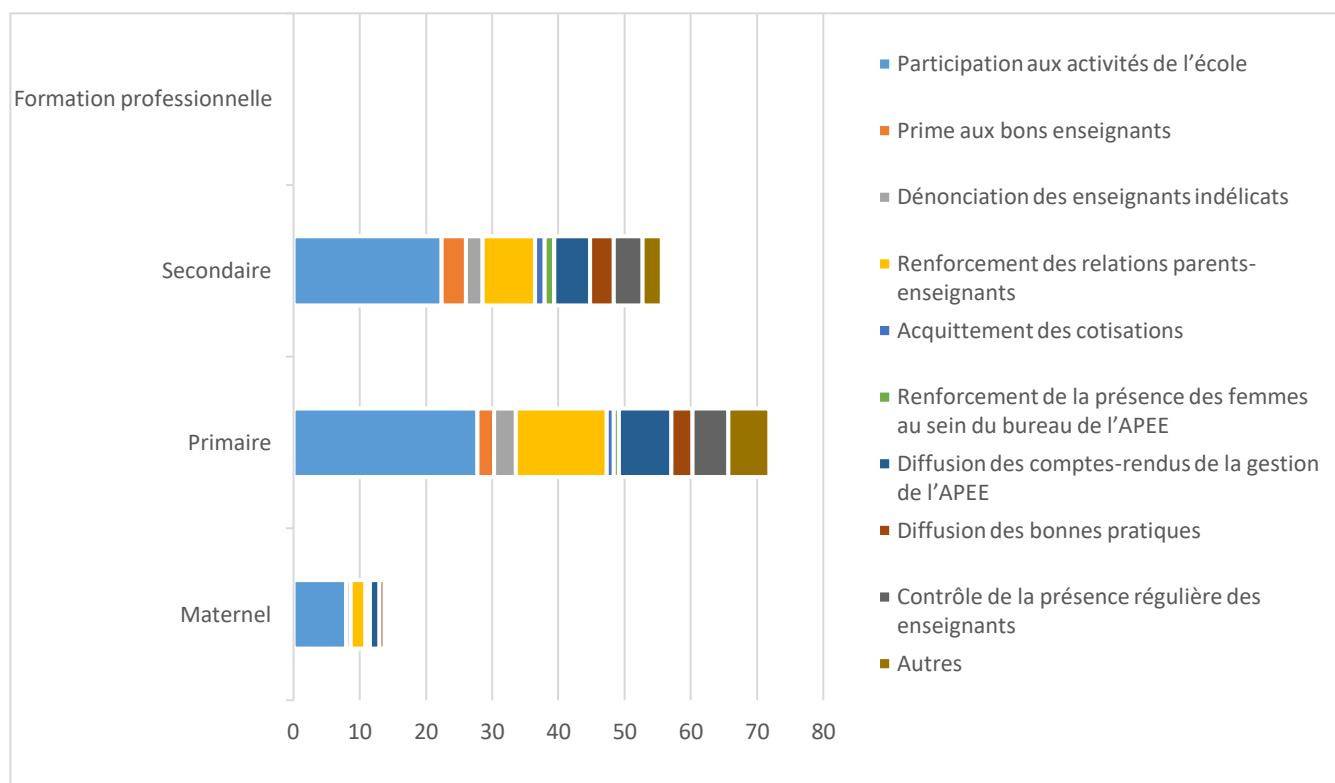


Figure 3. 6: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Photographies des différents types d'établissements scolaires existant dans la Commune



Photo 3. 7: Ecole Maternelle



Photo 3. 8: Ecole Primaire (Village Ndjangané)



Photo 3. 9: Établissement secondaire (Lycée de Belabo)

III.5 Fourniture des services communaux

La commune de Belabo comme toutes autres institutions communales au Cameroun offre à ses usagers des services multiples et divers dans le but de satisfaire leurs besoins. La présente enquête s'est à cet effet intéressée à l'offre des services communaux à ses usagers et à la perception que ceux-ci ont de ces services mis à leur disposition.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Elle porte sur l'identification des services rendus par la Commune, le taux de sollicitation de ces services par les ménages, l'appréciation faite par ceux-ci sur la qualité de l'accueil réservé pour la réalisation de ces services et sur le temps mis par la Commune pour satisfaire les usagers.

Tableau 3. 34: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Temps mis pour obtenir le service communal							
			En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
Acte de naissance	12,60	11,20	28,60	0	2,86	22,86	11,43	25,71	8,57	100,0
Acte de mariage	0,0	0,0	/	/	/	/	/	/	/	/
Acte de décès	0,0	0,0	/	/	/	/	/	/	/	/
Légalisation des documents officiels	5,40	5,40	13,30	40	20	20	6,67	0	0	100,0
Délivrance des documents d'urbanisme	0,40	0,40	0,0	100	0	0	0	0	0	100,0
Aménagement des voiries	0,40	0,0	100,0	0	0	0	0	0	0	100,0
Gestion des déchets / Assainissement	0,70	0,40	0,0	0	0	0	0	50	50	100,0
Hygiène et salubrité	0,0	0,0	/	/	/	/	/	/	/	/
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,0	0,0	/	/	/	/	/	/	/	/
Transport public	0,0	0,0	/	/	/	/	/	/	/	/
Eclairage public	0,70	0,70	50,0	0	0	0	0	50	0	100,0

Aménagement des aires de jeux	0,0	0,0	/	/	/	/	/	/	/	/
Certificat de domicile	0,40	0,40	0,0	100	0	0	0	0	0	100,0
Validation des plans de localisation	0,0	0,0	/	/	/	/	/	/	/	/
Authentification des documents	1,40	1,10	0,0	50	25	0	0	25	0	100,0
Informations	0,70	0,40	50,0	50	0	0	0	0	0	100,0
Autres	0,0	0,0	/	/	/	/	/	/	/	/

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Il ressort des résultats de l'enquête que les populations de la commune de Belabo ne sollicitent pas assez les services communaux. En effet, selon les résultats de l'enquête, la proportion des ménages ayant demandé un service à la mairie est très faible tant globalement que par service offert.

Par exemple, on peut voir que les services les plus sollicités par les usagers sont ceux relatifs à l'établissement des actes de naissance qui sont sollicités par 12,60% des ménages. Le second service sollicité par 5,40% étant celui de la Légalisation des documents officiels. Le reste étant très peu ou pas du tout sollicité comme le démontre le graphique suivant qui fait état de la proportion des ménages ayant demandé le service à la Commune.

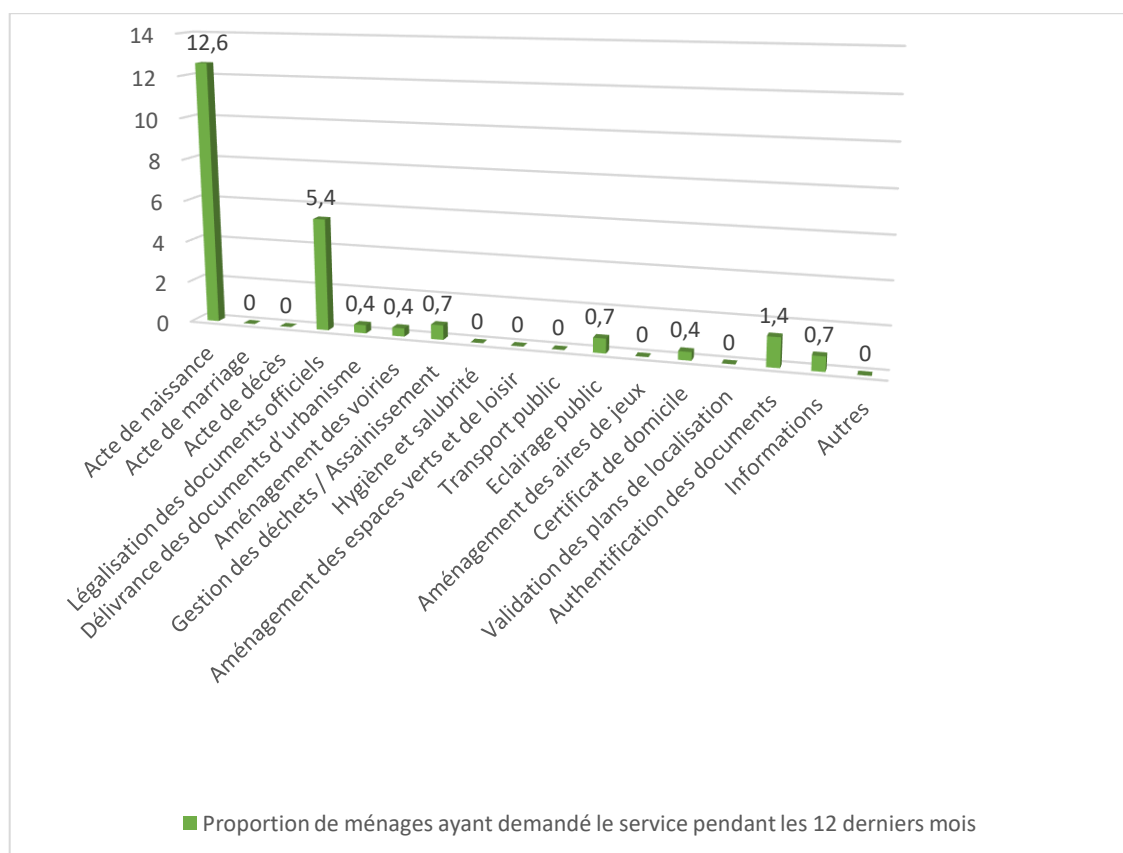


figure 3. 7: Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

La qualité de l'accueil dans les services communaux est très appréciable. En effet, pour ce qui est des services les plus sollicités par les ménages il ressort de la figure ci-dessous que le pourcentage des ménages satisfaits est quasi égale au pourcentage des ménages qui sollicitent des services à la Commune (12,60% des ménages reçus pour 11,20% des ménages satisfaits), soit à peu près 88,89% des ménages satisfaits par les services qui leur ont été rendus par la Commune dans le domaine de l'établissement des actes de naissance.

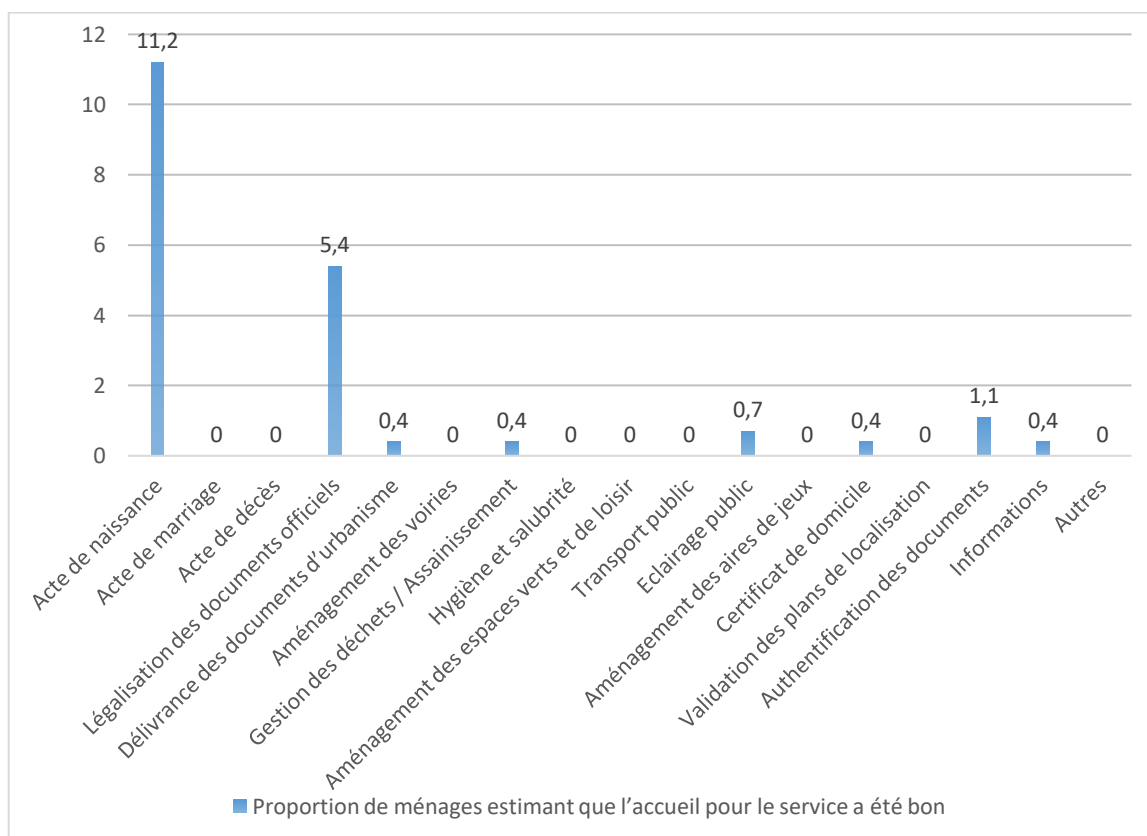


figure 3. 8: Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

Cependant, si 12,60% des ménages font appel à l'institution communale pour des services et que 88,89% de ceux-ci déclarent que l'accueil pour le service a été bon, il reste tout de même respectivement 87,40% qui ne le font pas et 22,22% des ménages sollicitant ces services qui n'en sont pas satisfaits. C'est dire que la plus grande partie des ménages (87,40%) dans la Commune de Belabo ne sollicitent pas de services auprès de la Commune bien que de ceux qui le font, une bonne partie estime que l'accueil qui leur est réservé est bon.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Parmi les ménages enquêtés qui ont demandé des services à la Commune, 54,29% de ceux qui ont sollicité l'établissement d'acte de naissance trouvent long ou très long le temps mis par l'institution pour rendre le service ; tandis qu'environ 33,33% de ceux qui sollicité la légalisation des documents

officiels le déclarent également. Par ailleurs, 100% des ménages enquêtés déclarent que le temps d'attente pour les services d'aménagement des voiries, de gestion des déchets et assainissement et d'éclairage public est très long tandis que 25% des ménages et 50% d'entre eux, déclarent également très long le temps d'attente pour les services d'authentification des documents et le temps d'attente pour bénéficier d'informations de la part de la Commune respectivement.

Les causes liées à ce temps d'attente tournent principalement autour de l'indisponibilité du personnel, la mauvaise organisation des services communaux, l'absence de matériel de travail et d'autres raisons multiples. C'est ce qui ressort du tableau 3.35 ci-après :

Tableau 3. 35: Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service					
		Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres
Acte de naissance	54,29	15,80	0	/	31,58	/	52,63
Acte de mariage	/	/	/	/	/	/	/
Acte de décès	/	/	/	/	/	/	/
Légalisation des documents officiels	33,33	20,0	40	/	20	/	20
Délivrance des documents d'urbanisme	0	/	/	/	/	/	/
Aménagement des voiries	100	0,0	0	/	0	/	100
Gestion des déchets / Assainissement	100	0,0	0		50		50
Hygiène et salubrité	/	/	/	/	/	/	/
Aménagement des espaces verts et de loisir	/	/	/	/	/	/	/
Transport public	/	/	/	/	/	/	/
Eclairage public	100	50	50	/	0	/	0
Aménagement des aires de jeux	/	/	/	/	/	/	/
Certificat de domicile	0	/	/	/	/	/	/
Validation des plans de localisation	/	/	/	/	/	/	/
Authentification des documents	25	0	0	/	0	/	100
Informations	50	100	0	/	0	/	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	/	/	/	/	/	/	/
Autres	/	/	/	/	/	/	/

Source: Enquête CCAP2, Belabo2022

De façon générale, les services de la commune sont gratuits. En dehors des prix officiels de certains actes, aucun frais supplémentaire n'est exigé des usagers. Cependant, l'enquête révèle l'existence d'une proportion certes faible de ménages enquêtés qui reconnaissent avoir payé « quelque chose » pour obtenir le service plus rapidement. Ces faits de corruption constituent du même coup l'une des

raisons des longues attentes dans la délivrance des différents services. Notons cependant que ces chiffres liés à la corruption incluent une proportion de membres de ménages enquêtés ayant payé et ceci de manière volontaire un pourboire pour obtenir le service demandé. En effet, la corruption qui n'est somme toute pas très répandue est dénoncée par 22,86% des ménages ayant sollicité un acte de naissance. On peut noter que ce phénomène est dénoncé par une proportion de 6,67% pour ceux des ménages qui ont sollicité la légalisation de documents. Le phénomène tel que le présente le tableau 3.36 ci-après, s'étend sur certains autres services quoiqu'à des proportions très marginales.

Tableau 3. 36: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	22,86
Acte de mariage	/
Acte de décès	/
Légalisation des documents officiels	6,67
Délivrance des documents d'urbanisme	0
Aménagement des voiries	0
Gestion des déchets / Assainissement	0
Hygiène et salubrité	/
Aménagement des espaces verts et de loisir	/
Transport public	/
Eclairage public	0
Aménagement des aires de jeux	/
Certificat de domicile	0
Validation des plans de localisation	/
Authentification des documents	0
Informations	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	/
Autres	/

Source: Enquête CCAP2, Belabo2022

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Cette partie traite de la communication et de l'implication des usagers dans ses actions ou activités par l'institution communale. Le tableau 3.37 ci-après fait état de la caractérisation déclarée des activités de la Commune par les ménages.

Tableau 3. 37: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Urbain	1,10	0,53	0	1,07	4,80
Rural	1,10	0	0	3,33	3,30
Ensemble	1,10	0,36	0	1,80	4,30

Source : Enquête CCAP2, Belabo2022

D'après le tableau suscité, seulement 1,10% des ménages dans la Commune de Belabo déclare que l'institution communale fait des communications sur les actions qu'elle programme au cours de l'année. Cette proportion est de 0,36% des ménages dans l'ensemble pour ce qui est de la communication sur le budget annuel, de 0% des ménages sur la communication sur les dépenses et recettes de l'année écoulée et de 1,80% et 4,30% des ménages pour l'accompagnement du village/quartier dans les actions de développement et pour l'implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement respectivement

Ces chiffres font clairement ressortir le fait que pour la grande majorité des ménages dans la commune de Belabo, l'institution communale communique très peu à ses usagers ses actions et projets de développement ; dans lesquelles ceux-ci estime par ailleurs être très peu prise en compte ou encore impliquée.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Dans l'ensemble, 59,21% des ménages sont non satisfaits des services communaux. Le tableau 3.38 fait en effet ressortir le fait que 57,22% et 63,33% des ménages en milieu urbain et rural respectivement déclarent être non satisfait des services communaux. Plusieurs raisons permettent de justifier cet état de chose.

Pour 21,30% des ménages non satisfait dans l'ensemble de la Commune, la raison de leur insatisfaction est liée à la « lourdeur dans le traitement des demandes des usagers » ; 71,34% des ménages déclarent eux par contre que cette raison tient de la « non information des populations de la gestion communale » ; tandis que pour 4,27% des ménages, l' « absentéisme du personnel communal » est la raison de leur insatisfaction. Seulement 0,61% d'entre eux pointe du doigt la « corruption et le mauvais accueil des usagers » ; 3,05% des ménages parle du « manque de professionnalisme de la part des agents communaux » ; 53,66% de la « méconnaissance des actions menées par la Commune » et enfin, 25,61% et 4,88% déclarent être non satisfait du fait du « manque de confiance envers l'exécutif municipal » et du fait de l' « indisponibilité de l'exécutif communal » respectivement.

Tableau 3. 38: Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	57,22	17,80	74,77	2,80	0,93	0,93	2,80	54,20	14,02	6,54	14,0
Rural	63,33	28,10	64,91	7,01	0	0	3,51	52,63	47,37	1,75	17,5
Ensemble	59,21	21,30	71,34	4,27	0,61	0,61	3,05	53,66	25,61	4,88	15,2

Source: Enquête CCAP2, Belabo 2022

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

L'ensemble des actions des ménages envisagées en vue de l'amélioration de la qualité des services communaux tourne principalement autour de la contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté, l'alimentation et l'exploitation boîtes à suggestion, la participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes), la consultation du babillard de la commune, l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires, le suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires, la sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires, l'adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires et enfin la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune.

Tableau 3. 39: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d' antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d' écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d' information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	42,20	4,81	22,46	3,21	0,53	0,53	10,16	3,74	24,06	31,6
Rural	48,90	1,11	32,22	0	0	0	14,44	3,33	31,11	28,9
Ensemble	44,40	3,61	25,63	2,17	0,36	0,36	11,55	3,61	26,35	30,7

Source: Enquête CCAP2, Belabo2022

D'après ce tableau, la majeure partie des ménages dans l'ensemble (44,40%), déclarent être à mesure de pouvoir s'engager dans l'amélioration de la qualité des services rendus par l'institution communale à travers la contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté. Par ailleurs, 26,35% des ménages disent pouvoir participer aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune tandis que 25,63% de ceux-ci déclarent être à mesure d'y contribuer à travers leur participation aux activités communautaires.

Dans l'ensemble, que ce soit en milieu rural ou urbain, la majeure partie des ménages semble s'intéresser à la communication des informations ou des projets communaux aux usagers des services communaux.

Photographies des différentes institutions administratives existant dans la Commune



Photo 3. 10: Sous preecture de la Commune de Belabo



Photo 3. 11: Mairie de la Commune de Belabo

CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE

L’implication des populations dans l’offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l’amélioration de l’offre de ces services dans leur localité. Pour ce faire, une mise en commun de leur action facilitera l’élaboration d’un plan d’action qui conduira à la mise en place d’un contrôle citoyen de l’action publique. Ce plan d’action est précédé au préalable d’un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et devra détailler les différentes actions à mettre en œuvre pour l’amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport (*l’approvisionnement en eau, les services de santé, les services d’éducation et les services communaux*).

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d’impliquer les populations dans l’amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : les critères de sélection des membres du comité de suivi-évaluation, les attributions et rôles du comité de suivi-évaluation, la composition du comité de suivi-évaluation, les indicateurs objectivement vérifiables de suivi-évaluation et reporting des activités.

IV.1.1. Critères de sélection des membres du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- ✓ Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- ✓ Résider de préférence dans la Commune ;
- ✓ Etre disponible ;
- ✓ Avoir une connaissance de la Commune ;
- ✓ Avoir des connaissances dans les différents centres d’intérêts ;
- ✓ Maîtriser le processus de planification locale ;
- ✓ Ne pas faire partie de l’Exécutif Communal.

IV.1.2. Attributions et rôle du comité de suivi – évaluation

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- ✓ Assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- ✓ Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- ✓ Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- ✓ Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- ✓ Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- ✓ Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- ✓ Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- ✓ Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- ✓ Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- ✓ Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- ✓ Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- ✓ Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- ✓ Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Par ailleurs, le Comité de suivi-évaluation doit tenir des réunions et avoir des séances de travail afin de s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action ; Il siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire ;

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites ; toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invitée à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative ;

Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences ; Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

V.1.3 Composition du comité de suivi –évaluation

Le comité de suivi-évaluation est composé de :

- ✓ 01 président,
- ✓ 01 vice-président,
- ✓ 01 rapporteur,
- ✓ 01 représentant du secteur eau,
- ✓ 01 représentant du secteur santé,
- ✓ 01 représentant du secteur éducation,
- ✓ 01 représentant de la commune : CCC ou CCD,
- ✓ 01 OSC,
- ✓ 01 représentant des COGES.

IV.1.4 Attributions des membres du comité de suivi-évaluation

Le Président, anime le Comité et coordonne ses activités. À ce titre, il convoque et préside les réunions du CCSE. Il est assisté dans ses tâches par le Vice-président du Comité.

Le vice-président, assiste le président dans ses tâches et le suppléer en cas d'absence

Le rapporteur, assure le secrétariat du Comité. À ce titre il :

- Prépare pour soumettre à la signature du président les convocations, invitations et toutes les correspondances ;
- Rédige les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions et assemblées générales de la communauté ;
- Conserve les archives de la commune.

Les autres membres apportent leur appui technique dans la mise en œuvre des activités programmées dans le plan d'action des changements.

IV.1.5 Indicateurs de suivi-évaluation et reporting des activités.

Les Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) servent de base à la conception d'un système de surveillance et de mesure des activités. Il s'agit de l'ensemble de variables utilisées pour apprécier et mesurer la progression d'un projet vers ses objectifs. Dans le cadre de cette activité, les indicateurs à prendre en compte par le comité de suivi-évaluation se doivent d'être objectif dans la mesure où ils permettent de vérifier l'efficacité des actions dudit comité et le niveau d'évolution de la perception des services publics par les ménages au niveau communal de façon rigoureuse. Par ailleurs, ces IOV vont faciliter le reporting ou la présentation par le rapporteur du comité des rapports d'activités et des résultats atteints par l'organe de suivi-évaluation. Le tableau ci-après fait état des IOV susceptibles d'être pris en compte par le comité de suivi mis sur pieds.

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Tableau 4. 2: Plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
Approvisionnement en eau potable										
Améliorer l'accès à l'eau potable dans la Commune de Belabo	Améliorer et renforcer les mécanismes communautaires de gestion/entretien des points d'eau en vue de garantir leur durabilité	Redynamisation des COGES points d'eau existant	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COGES	25%	100%	Commune de Belabo	Inventaire ; Comparaison; valeur de reference/ valeur cible Évaluation des taux d'accès
		Création de nouveau COGES	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de réunion de création des COGES	30	100	Commune de Belabo	
		Formation / recyclages des GOGES	Responsable secteur eau	2022	2024	Rapport / PV de réunion de formation des COGES	10	50	Commune de Belabo	
		Mise à disposition des outils de maintenance aux COGES	Responsable secteur eau	2022	2024	PV de réception	0	50	Commune de Belabo	
	Accroitre la disponibilité des points d'eau publics fonctionnels dans les quartiers/villages	Réhabilitation des points d'eau défectueux	Responsable secteur eau	2022	2024	Nombre de points d'eau réhabilités et fonctionnels	30% Des points d'eau défectueux	100% Des points d'eau réhabilités et fonctionnels	Commune de Belabo	
		Construction des points d'eau supplémentaires dans les quartiers/village	Responsable secteur eau	2022	2024	Nombre de points d'eau supplémentaires construits	30	100	Commune de Belabo	

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
Santé										
Améliorer la qualité des services rendus par les formations sanitaires	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	District de sante de Belabo	Inventaire ; Comparaison; valeur de reference/ valeur cible Évaluation des taux d'accès
		Amélioration de la qualité de l'accueil dans les formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Fiche décharge plaidoyer envoyé	/	/	District de sante de Belabo	
	Implication des populations dans la gestion des formations sanitaires	Sensibilisation des populations sur l'importance de leur implication dans l'accès aux soins de santé de qualité	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Rapport / PV des ateliers de sensibilisation ; Nombre d'activité organisée	/	/	District de sante de Belabo	
		Redynamisation des COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COSA	50	100	District de sante de Belabo	
		Création de nouveaux COSA	Représentant chef de district de santé	2022	2025	Rapport / PV de réunion de création des COSA	50	100	District de sante de Belabo	
		Formation des COSA	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025		Rapport / PV de réunion de formation des COSA	0	50	District de sante de Belabo	

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
	Améliorer la qualité des infrastructures sanitaires	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025	Fiche décharge plaidoyer envoyé	0	50	District de sante de Belabo	
		Extension des formations sanitaires et renforcement en équipements	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025	Nombre de formations sanitaires aménagées et équipées	0	100	District de sante de Belabo	
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Représentant chef de district de santé	2022 à 2025	Fiche décharge plaidoyer envoyé	0	50	District de sante de Belabo	
Education									
Améliorer la qualité des services rendus par les services de l'éducation dans la commune de Belabo	Accroître la disponibilité des écoles et des salles de classe dans les quartiers/village	Plaidoyer de la commune et des institutions compétentes pour la création et la construction de nouvelles écoles	Responsable secteur éducation	2022 à 2025	Nombre d'école créée	70%	100%	Commune de Belabo	Inventaire ; Comparai son; valeur de reference/ valeur cible Évaluation des taux d'accès
	Renforcer les capacités managériales et financière des APEE	Organisation de 3 ateliers de formation annuelle des APEE sur leurs missions et sur la comptabilité simplifiée (1/an pendant 3ans)	Responsable secteur éducation	2022 à 2025	Rapport / PV des ateliers de renforcement des capacités	0	50	Commune de Belabo	
	Renforcer la disponibilité des équipements en milieu scolaire	Equipement des établissements publics d'enseignement	Responsable secteur éducation	2022 à 2025	Rapport / PV d'équipement des établissements	20%	100%	Commune de Belabo	

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
	Réduction et harmonisation du coût des frais de scolarité	Vulgariser les dispositions réglementaires en matière de frais de scolarité	Responsable secteur éducation	2022 à 2025	Nombre de séances de sensibilisation	0	100%	Commune de Belabo	
Fourniture des services communaux									
Améliorer la qualité des services rendus par l'institution communale	Faciliter les échanges entre l'institution communale et les usagers	Identification et mise sur pied d'un programme de diffusion et d'information des usagers communaux sur les services de la Mairie	CCC ou CCD	2022 à 2025	Nombre de séances d'information mis en œuvre	01	05	Commune de Belabo	Inventaire ; Comparaison; valeur de référence/ valeur cible Évaluation des taux d'accès
	Restaurer et consolider la confiance des populations envers l'institution communale	Amélioration de la visibilité de l'action communale	CCC ou CCD	2022 à 2025	Nombre d'ateliers d'information des populations sur les services rendus par la Commune	0	50%	Commune de Belabo	
		Implication des usagers dans les ateliers de programmation des actions et projets communautaires	CCC ou CCD	2022 à 2025	PV/Rapport de réunions ; Nombre d'usagers présents à l'atelier	05	50	Commune de Belabo	

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
	Améliorer le professionnalisme du personnel communal	Evaluation des heures d'arrivée et de départ des agents communaux	CCC ou CCD	2022 à 2025	Fiche d'enregistrement des heures d'arrivée et de départ des agents communaux	0	100%	Commune de Belabo	
		Renforcement des capacités et formation des agents communaux	CCC ou CCD	2022 à 2025	Nombre d'ateliers organisés ; PV/Rapport de réunions	0	50	Commune de Belabo	
		Evaluation hebdomadaire des activités des agents communaux	CCC ou CCD	2022 à 2025	Identification du jour de l'évaluation ; Nombre de séances organisées ; PV/Rapport de séance	0	100	Commune de Belabo	
	Alléger et accélérer les procédures de gestion des besoins des usagers	Renforcement des capacités des agents communaux	CCC ou CCD	2022 à 2025	Nombre de séances de travail organisé ; PV/Rapport de séances	0	100%	Commune de Belabo	

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
		Recrutement d'agents communaux supplémentaires	CCC ou CCD	2022 à 2025	Nombre d'agent recruté ; Note de recrutement des agents communaux	0	10	Commune de Belabo	
		Amélioration des délais de prise en charge et de gestion des besoins soumis par les usagers	CCC ou CCD	2022 à 2025	Nombre de jours réduits dans les délais	0	25	Commune de Belabo	

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Au terme de cette enquête, on peut dire que l'enquête « Scorecard » réalisée dans la commune de Belabo aura permis de capter la perception des populations par rapport aux services qui leurs sont fournis dans les domaines de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Il en ressort que les usagers de ces services ont une faible appréciation de la qualité des services rendus par les services publics de la commune de Belabo. Cette appréciation vient impacter le niveau de sollicitation de ces services par les populations qui pour la plupart ne perçoivent pas l'action des services publics au niveau communautaire. Par ailleurs, cette enquête aura permis de dégager les points forts et les points à améliorer dans chacun des secteurs cibles ; et de dégager différentes suggestions et recommandations visant à améliorer la situation.

Toutes fois, même si les populations perçoivent très peu l'ensemble des actions menées par les acteurs des services publics dans le but de les satisfaire, on peut dire que ces derniers ont pour souci d'améliorer la qualité de leurs services et de faciliter l'accès des bénéficiaires aux services rendus dans leur secteur d'activité. C'est cette envie de s'améliorer et de satisfaire les usagers qui permet dès lors de croire en la prise en compte des réclamations et recommandations inscrites dans le présent rapport par les services publics présent dans la Commune de Belabo.

Points forts et Améliorations recommandées

Dans le domaine de l'hydraulique,

➤ Points forts

- Existence dans la commune des points d'eau potable (puits et forages équipés de pompe à motricité humaine, adduction d'eau et même source naturelle) ;
- Existence des comités de gestion des points d'eau pour leur entretien ;
- Disponibilité de l'eau pendant toute l'année dans les principales sources d'approvisionnement pour plus de la moitié de la population.

➤ Points à améliorer

- Faible couverture de la commune en points d'eau potable ;
- Utilisation de puits à ciel ouverts et des sources/rivières (non aménagées) par plus d'un tiers (48,7%) de la population comme principales source d'approvisionnement en eau ;
- Mauvaise qualité de l'eau (couleur, odeur, saveur) de certains points d'eau ;
- Abandon de certains points d'eau en panne à certains endroits de la Commune.

Dans le domaine de la santé,

➤ **Points forts**

- Les CSI et Hôpitaux/CMA existants de la Commune sont tous fonctionnels ;
- La grande majorité de la population a recours de préférence à la médecine moderne pour ses problèmes de santé ;
- L'accueil dans les formations sanitaires est plutôt apprécié par la grande majorité des patients ;
- Les petit matériel et des consommables médicaux sont généralement disponibles dans les formations sanitaires ;
- L'existence de pro-pharmacie dans les formations sanitaire généralement approvisionnées en médicaments.

➤ **Points à améliorer**

- La distance entre le centre de santé le plus proche et le domicile ;
- Le paiement des frais supplémentaires en plus des frais de consultation prévus ;
- La disponibilité et la qualité des équipements sanitaires ;
- Le nombre de structures de santé dans la Commune ;
- L'effectif du personnel médical.

Dans le domaine de l'Education,

➤ **Points forts**

- Existence dans la commune des établissements des différents cycles d'enseignement (maternel, primaire et secondaire et même professionnels) ;
- De nombreux établissements scolaires sont à cycles complets ;

➤ **Points à améliorer**

- Faible couverture de la commune en établissements d'enseignement des cycles maternel, primaire, secondaire et même professionnel ;
- Insuffisance des équipements (tables-bancs) dans les établissements ;
- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Cout élevé des frais d'inscription et d'APEE

Dans le domaine des Services Communaux,

➤ Points forts

- Offre de service diversifiée ;
- Bon accueil des usagers et courtoisie du personnel communal ;
- Délais d'attente du service demandé raisonnable pour la majorité des usagers

➤ Points à améliorer

- Faible sollicitation des services communaux par la population ;
- Faible visibilité des actions de la commune ;
- Faible implication des populations dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ;
- Faible information de la population sur le budget communal et son exécution ;
- Faible proximité de l'exécutif communal avec les administrés ;
- Faible communication de la commune sur ses activités.

Recommandations

Dans le domaine de l'eau,

- Création de points d'eau potable supplémentaires ;
- Mise en place systématique et/ou redynamisation puis formation des comités de gestion de tous les points d'eau de la Commune ;
- Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ;
- Réhabilitation des points d'eau en panne à travers la Commune ;
- Réhabilitation de l'adduction d'eau de la Commune ;
- Détermination d'une contribution mensuelle consensuelle qui tienne en compte toutes les bourses.

Dans le domaine de la santé,

- Construction des centres de santé supplémentaires ;
- Information des populations sur les coûts officiels des services dans les centres de santé hôpitaux/CMA publics ;
- Approvisionnement régulier des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux ;
- Renforcement des capacités des commis de pro-pharmacie en gestion des stocks des médicaments ;
- Equipement des formations sanitaires ;
- Augmentation du personnel médical.

Dans le domaine de l'Education,

- Création et construction de nouveaux établissements d'enseignement des cycles maternel, primaire, secondaire et même professionnel dans la Commune ;
- Construction de nouvelles salles de classes ;
- Equipement des établissements scolaires existants ;
- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants ;
- Réduction des frais d'inscription et d'APEE

Dans le domaine des Services Communaux,

- Information de la population sur les offres de service de la commune ;
- Amélioration de la communication sur les activités communales ;
- Organisation par les conseillers municipaux de réunions de compte-rendu des sessions des conseils municipaux aux populations ;
- Implication accrue des populations dans la programmation et la budgétisation des actions de développement

REFERENCE BIBLIOGRAPHIE

PCD Commune de Belabo, Atipad Mars 2022 ;

BUCREP, 2005. Rapport général 3ème RGPH ;

Cameroun-Banque Mondiale, 2012. Plan de modernisation des finances publiques ; PNDP, 2022.

Documentation atelier de formation des agents enquêteurs et superviseurs au Scocard, Juin 2022 ;

Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Journal en ligne « Le droit » du 25 Mai 2013 ;

Site et lien internet consultés :

www.cvuc-uccc.com

http://www.journal-ledroit.net/index.php/les_dossiers/51-finances-publiques/938-budget-programme

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard

Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard

1- Coordination générale

- Mme ASHETKUEMUN Claudine, *Coordonnateur Régional du PNDP-Est*

2- Coordination Technique

- M. BITE'E NTI Samuel, *Responsable Régional Suivi Evaluation du PNDP-Est*
- M. NJOUOM MFOKEU AMADOU, *Chef d'Agence Régionale de l'Institut National de la statistique*

Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION
1.	DAMI KIRINGA Gustave	Superviseur
2.	MABOUNE MOUMBEN Elise Alida	Enquêteur
3.	MEVENG Léonce Stéphane	Enquêteur
4.	NJIKE BEDA Christelle Laure	Enquêteur
5.	NYALOMO SABENG Victorine	Enquêteur

Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard

Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	_ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	_ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	_
S1Q09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ - _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____ Y _____ Z _____	_
S1Q14	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?	
A. Puits avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
B. Puits avec pompe électrique	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
C. Forages avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
D. Forage avec pompe électrique	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
E. Borne-fontaine	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
F. Source	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
G. Réseau d'adduction d'eau communal	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	_					
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3					_

S2Q08

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		__
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	__
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	__
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	__
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	__
		X. Autres (à préciser) _____	__

Section 3 : Services communaux

Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	__	__	__ __
B. Délivrance des documents d'urbanisme	__	__	__ __
C. Aménagement des voiries	__	__	__ __
D. Gestion des déchets / Assainissement	__	__	__ __
E. Légalisation des documents	__	__	__ __
F. Authentification des documents	__	__	__ __
G. Hygiène et salubrité	__		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	__		
I. Aménagement des aires de jeux	__		
J. Eclairage public	__		
K. Transport public	__		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	__		
X. Autres (à préciser) _____	__		

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

<i>Section 1 : Identification</i>		
S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	_ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	_ _ _ _ _ _
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	_
S1Q09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	_ _
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____ Z _____	_ _
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_ _

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__ 	__ 	__	__ 	__
B. Centre Médical d'Arrondissement	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__ 	__ 	__	__ 	__
C. Hôpital de district	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__ 	__ 	__	__ 	__
D. Hôpital régional	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__ 	__ 	__	__ 	__
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__ 	__ 	__	__ 	__
X. Autres (à préciser)	__	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__	__ 	__ 	__	__ 	__
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					__				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					__				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					__ __ __				

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	_
S1Q06	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y _____	_
S1Q11	Z _____	_
	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
	6=Autres (à préciser)	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Cycle	S2Q01 : Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	S2Q02 : Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	S2Q03 : Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	S2Q04 : Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	S2Q05 : Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	S2Q06 : Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel	_ _ _ _ _	_	_ _ _ _ _	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Primaire	_ _ _ _ _	_	_ _ _ _ _	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Cycle	Ordre d'enseignement	S2Q07 : Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	S2Q08 : Combien d'écoles compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q09 : Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q10 : Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l'« ordre d'enseignement » du cycle ?	
Maternel	A. Public	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	B. Privé laïc	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
Primaire	A. Public	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	B. Privé laïc	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

	D. Ecole de parents	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?					_ _ _
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?					_ _ _ _
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?					_ _ _ _

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Commune _____	_ _ _
S1Q04	Lot de communes _____	_ _
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	_ _
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	_
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	_ _ _
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	_ _
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X _____ Y _____ Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	_
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	_ _
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ _ / _ _ _ / _ _
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____	
	01=Enquête complète 04=Absence d'un répondant compétent	_ _
	02=Enquête incomplète 05=Logement vide ou pas de logement à l'adresse	
	03=Refus 96=Autres (à préciser)	
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

1 = Chef de Ménage

2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage

3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)

4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)

5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)

6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)

7= Domestique

CODES

S1Q13

Section II. EAU POTABLE

	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?		1=oui 2=non 8=NSP
S2Q01	A. Puits avec pompe à motricité humaine	_	
	B. Puits avec pompe électrique	_	

Section II. EAU POTABLE

		C. Puits à ciel ouvert D. Forage avec pompe à motricité humaine E. Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G. Source H. Marre I. Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K. Rivière X. Autres-à préciser) _____	__ __ __ __ __ __ __ __ __
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 —————>S2Q18		__
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre		__ __
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		__
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> S2Q07		__
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		__
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		__
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non —————> S2Q08		__
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 —————>S2Q08		__
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune	__
		B=Etat	__
		C=Une élite	__
		D=Le comité de gestion du point d'eau	__
		E=Chef de village/quartier	__
		F=CAMWATER/SNEC/CDE	__
		H = Ne sait pas	__
		X=Autres partenaires : _____	__
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	__ __ __ __ __
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	__
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	__ __ __
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	__ __ __ __ __
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	__
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		__ __ __ __
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		__ __ __
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		__ __ __

Section II. EAU POTABLE

S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		_
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		_
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		_
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		_
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		_ _ _
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non S2Q18 →		_
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	_ _ _ _ _ _ _ _
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18		_
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		_ \ _ _
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.		_
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	_ _ _ _ _ _ _
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires	
A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire		_	
A2 Donation du site de construction d'un point d'eau		_	
A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)		_	
B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants			
B1 Redynamisation/mise en place du COGES		_	
B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau		_	
B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES		_	
B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	_		
B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	_		
C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants			
C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	_		
C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	_		
X. Autres à préciser _____	_		

Section III. SANTE

S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP	
A. Centre de santé intégrée		_	
B. Centre Médical d'Arrondissement		_	
	C. Hôpital de district	_	

Section III. SANTE

		D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)	__ __ __ __
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		__
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	__
B. Coût		__	
C. Accueil		__	
D. Qualité des soins		__	
E. Disponibilité du personnel		__	
F. Disponibilité de médicaments		__	
X. Autres à préciser :		__	
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		__
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		__
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1=m 2= Km		__ \ __ __
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		__ \ __ __ __
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	__
A. ciseaux		__	
B. Seringues		__	
C. Alcool		__	
D. Coton		__	
E. Bétadine		__	
F. Thermomètre		__	
G. tensiomètre		__	
H. Balance		__	
I. Gants		__	
X. Autres à préciser :	__		
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
A. Maternité		__	
B. Pédiatrie		__	
C. Laboratoire		__	
D. Petite Chirurgie		__	
E. Hospitalisation		__	
X. Autres à Préciser : _____	__		
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		__ __ __ __ __
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible		__
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		__
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ?		__

Section III. SANTE

	1=Bon	2=Passable	3=Mauvais	
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non S3Q12 →			__
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas			__
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non			__
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15			__
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____		__ __ __ __ __ __ __ __ __ __
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires Amélioration de la gestion des FOSA . La redynamisation du COSA/COGE . L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements . L'accueil et la prise en charge des patients . La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière . Plaidoyer pour l'affectation du personnel . Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical Réduction du coût d'accès aux soins de santé . Subvention de la COSA D2. Le Développement de partenariats publics-privés D3. La négociation des jumelages et intercommunalités X. Autres à préciser		__ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __

Section IV. EDUCATION

S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				__ __
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente-t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	__	__	__	__
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle	__	__	__	__

Section IV. EDUCATION

	4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle				
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant	__	__	__	__
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	__	__	__
		Coût	__	__	__
		Qualité de l'éducation	__	__	__
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	__	__	__	__
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	__	__	__	__
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__ __ __ __ 	__ __ __ __
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__ __ __ __	__ __ __ __
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	__	__	__	__
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier				__

Section IV. EDUCATION

	complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	_	_		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	_	_	_	_
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	_	_	_	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	_	_	_	
	B. Durée	_	_	_	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	_	_	_	
	D. Non reddition des comptes	_	_	_	
	X. Autres (à préciser)	_	_	_	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- -(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- ---(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- (en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----

Section IV. EDUCATION

	H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	__ __	__ __	__ __	__ __
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	__	__	__	__
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne / professionnelle	__	__	__	__
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	__	__	__	__
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	__	__	__	__
	E. Formation des enseignants	__	__	__	__
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__

S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	__	__	__	__
	B. Prime aux bons enseignants	__	__	__	__
	C. Dénonciation des enseignants indécents	__	__	__	__
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	__	__	__	__
	E. Acquiescement des cotisations	__	__	__	__
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	__	__	__	__
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	__	__	__	__
	H. Diffusion des bonnes pratiques	__	__	__	__
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	__	__	__	__
	X. Autres (à préciser)	__	__	__	__

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Services communaux ↓	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 = minutes, 2 = heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, <i>Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a</i> <i>Si autre réponse, passer directement à S5Q04</i>	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long <i>Si S5Q04=1 → S5Q06</i>	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Acte de décès	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Acte de mariage	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Légalisation des documents officiels	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Délivrance des documents d'Urbanisme	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Aménagement des voiries	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Gestion des déchets /assainissement	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Hygiène et salubrité	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Aménagement des espaces verts et de loisir	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Transport public	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Eclairage public	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Aménagement des aires de jeux	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Certificat de domicile	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Validation des plans de localisation	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Authentification des documents	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Informations	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	__
Assistance et appui aux personnes socialement	__	__	__ __ __ __	__ __ __ __ _	__	__	

Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements